

Défense de la langue française



N° 229

juillet - août - septembre 2008

Du président

- 2 L'érosion,
pas la chirurgie.
Jean Dutourd,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 6 Le président de l'Équateur et le Plumier d'or.
Françoise de Oliveira
- 7 Langue en partage à partager.
Julien Kilanga Musinde
- 9 Au Sénat.
Françoise de Oliveira
- 12 La Ronde francophone des jeux.
- 13 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 16 Cinquantenaire de DLF.
Gerd Schrammen

Le français en France Vocabulaire

- 20 L'Académie gardienne de la langue.
- 21 Mots en péril.
Jean Tribouillard

- 22 Acceptions et mots nouveaux.
- 23 Corsaires, pirates et flibustiers. *Jacques Pépin*
- 26 Alors, ça gaze ou ça jase ?
Bernard Moreau-Lastère
- 28 Éruptions. *Bruno Dewaele*
- 29 *Jacques Faizant*
- 30 Infusion. *Bernie de Tours*

Style et grammaire

- 31 Ci-joint, ci-inclus...
Délégation du Cher
- 32 Les fausses aspirations.
Philippe Lasserre
- 34 Voici des fruits...
Denis Lemordant
- 36 Paix aux mânes de nos grand-mères.
Anne-Marie Lathière
- 37 Extrait de *La Lettre du CSA*.
- 39 Le saviez-vous ?
Jean-Pierre Colignon
Philippe Lasserre
Jean Tribouillard

Humeur / humour

- 43 L'aire du taon.
Jean Brua
- 44 Bas coût ou coup bas ?
Alfred Gilder
- 46 Non aux graphies illogiques.
Jean-Pierre Colignon

- 48 Paroles de chansonniers.
Serge Lebel
- 49 Nuance.
Jacques Groleau
- 50 Tout voilà dehors.
Pierre Delaveau
- 52 *The influence of France.*
Bernard Leconte

Comprendre et agir

- 53 *Le Bon Usage.*
Claude Duneton
- 56 Pour une édition scientifique en français.
Marceau Déchamps
- 58 Tableau d'honneur.
Marceau Déchamps
- 59 Mots croisés de Melchior.

La langue française pour

- 60 François Rollin.

Nouvelles publications

- 62 *Jacques Dhaussy*
Claude Gruaz
Christine Jacquet-Pfau
Anne-Marie Lathière

à XVI Vie de l'association

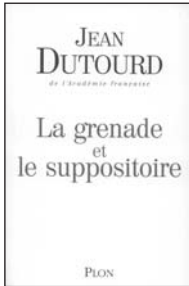
Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Téléphone: 01 42 65 08 87
Courriel: direction@langue-francaise.org
Site: www.langue-francaise.org

Directrice de la publication: Revue trimestrielle
Guillemette Mouren-Verret Dépôt légal P-2008-3

Paul Koch imprimeur
94130 Nogent-sur-Marne

Dépôt légal n°8
CPPAP n°0308 G 83143

L'érosion, pas la chirurgie



Dans *La Grenade et le Suppositoire* (Plon, 2008), Jean Dutourd, de l'Académie française, a rassemblé les chroniques qu'il a rédigées pour *France-Soir* du 20 novembre 1975 au 20 décembre 1978. Souvent prémonitoires, ces chroniques sont d'une surprenante actualité. Nous remercions notre président de nous avoir autorisés à reproduire

l'une d'entre elles (p. 16 à 19), qui s'inscrit dans les préoccupations de la plupart de nos lecteurs.

La réforme de l'orthographe est une de ces absurdités dont on parle périodiquement et qu'heureusement on ne réalise jamais. En tant qu'écrivain, j'y suis irréductiblement hostile. Les choses ayant trait à notre être sont intouchables.

Je ne veux pas dire que l'orthographe ne doit changer avec le temps, mais ces changements doivent se faire comme ceux de la nature : doucement, insensiblement. Un mot est un caillou. Il faut trois cents ans pour qu'il perde une lettre. Cela est du même ordre que l'érosion des rochers.

Je dis caillou. Non. Un mot est un être vivant dans lequel il ne faut pas tailler à tort et à travers. Les seuls chirurgiens qui peuvent le transformer sont les gosiers populaires, lesquels agissent justement comme la nature sur les pierres. *Teste* devient *tête* parce que pendant des siècles le peuple n'a pas prononcé le *s*. L'orthographe a finalement (mais avec quelle prudence, avec quel retard !) entériné l'usage.

Lorsque les savants, les professeurs, les pédants s'occupent du langage, le résultat est invariablement monstrueux. Nous en avons eu un exemple à la Renaissance, lorsque les humanistes et les rhétoriciens ont encombré notre langue de leur grec. Nous en avons un autre exemple aujourd'hui, avec le charabia scientifico-philosophique, l'« hexagonal », le « franglais ». Qui parle mal ? Non le peuple bien sûr, mais les prétendues élites pensantes. Et pourquoi ? Parce qu'elles n'ont que l'intellect, et point d'oreilles. Le peuple vit avec le langage comme le paysan avec sa terre. Même familiarité, même connivence, même amour, même respect. Le paysan n'est ni géologue, ni météorologiste, mais il prévoit le soleil et la pluie. Le peuple n'est ni sémanticien, ni étymologiste, mais il reste fidèle au génie de la langue au milieu de ses pires barbarismes. Le vice des professeurs est le rationalisme. S'ils sont chargés d'entreprendre une réforme de l'orthographe, ils la feront rationnellement, ce qui sera funeste, car l'orthographe, comme la langue, comme la vie, n'est pas une chose rationnelle. Les mots pour un écrivain ne sont pas seulement des sons. Ils ont aussi une figure qui joue son rôle dans l'écriture puis dans la lecture. Une page est faite pour l'œil autant que pour l'oreille. Si j'écris *philosophie*, ce n'est pas la même chose que « filosofie », quoi qu'en dise Voltaire. *Philosophie* avec ses deux *ph* a un aspect austère, majestueux, qui s'accorde secrètement avec les grands hommes qui ont pratiqué cette science. Je sentais cela déjà dans mon enfance. J'avais l'instinct de l'orthographe française, et aussi loin que je me souviens j'ai écrit sans fautes. Cette sorte d'instinct n'est pas si singulière qu'il y paraît. L'orthographe est quelque chose d'aussi intrinsèque à la France que son langage, que son histoire : elle a évolué dans le même mystère. Je ne sais quel atavisme, lorsque j'avais huit ans, m'empêchait de me tromper sur des mots difficiles comme *abbaye* ou *chanfrein*. Entre l'écrivain et les mots, il y a une familiarité ancestrale. L'ébéniste sait que l'acajou et le citronnier n'ont pas le même grain et qu'on les

travaille différemment. De même, l'écrivain, nourri des maîtres, connaît le poids de chaque mot. Si l'on change brusquement l'orthographe du mot, le poids change aussi, de façon subtile. La phrase n'est plus la même, ni la musique. Toute une littérature risque d'être abîmée.

À qui profiterait une réforme simplificatrice de l'orthographe, tendant vers la reproduction phonétique ? Évidemment aux ignorants. Mais qu'importe que les ignorants fassent des fautes ? Ils en ont toujours fait, et cela ne les a jamais empêchés de dormir.

Jean Dutourd

de l'Académie française

NDLR : Orné de nombreuses illustrations en couleur de Philippe Dumas, *Au bon beurre*, l'un des grands romans de notre président, devrait bientôt paraître à L'École des loisirs.

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de DLF à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

Le

français

dans le

monde

Le président de l'Équateur et le Plumier d'or



Cette année fut une année exceptionnelle pour le Plumier d'or et ses dix mille candidats. En effet, parmi les soixante lauréats figurait, à notre grande surprise, la fille du président de l'Équateur, Sofia Correa, deuxième du classement des non-francophones. Et le président a tenu à venir

assister, le 14 mai, à la remise des prix à l'hôtel de la Marine, place de la Concorde. Les honneurs lui furent rendus par la Marine nationale, en présence de son chef d'état-major, l'amiral Pierre Forissier, et tous deux franchirent le seuil entre deux hallebardières, pour gravir les marches du grand escalier.

Les lauréats, tout comme le président, furent tous invités à déjeuner et à visiter les appartements royaux. L'invité d'honneur était, cette année, l'écrivain Julien Kilanga Musinde. Puis les diplômes furent distribués à chacun par le président lui-même, aussi ému – nous a-t-il semblé – que tous les autres parents qui assistaient à cette cérémonie. Notre fierté et notre émotion n'étaient pas moindres, car nous avons

sous les yeux la preuve remarquable que notre français vit aussi aux sommets des Andes, dans les champs de cacaoyers, parmi les lamas, où il côtoie l'espagnol, sans pour autant s'altérer. Sofia Correa est une élève de 4^e au lycée français de Quito. Sa mère y est professeur de français et son père parle notre langue de façon remarquable. Pour nous, qui cherchons tant à faire rayonner notre français, n'est-ce pas là la preuve que, aux quatre coins du monde, nous avons des frères – ou des cousins – qui parlent notre langue et qui l'aiment ? Voilà, en tout cas, ce qui a fait chaud au cœur de Michel Crozier, organisateur du concours.



Françoise de Oliveira

Langue en partage à partager

Lors de la remise des prix du Plumier d'or, l'écrivain Julien Kilanga Musinde, chef de la Division de la langue française et des langues partenaires de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), nous a expliqué comment il était venu à la langue française, et, à l'instar de Didier Decoin l'année dernière, il nous a lu le texte qu'il avait rédigé sur le thème du concours 2008 : « Il était une fois un navire... » (voir p. XII).

J'ai appris la langue française à l'école. Durant les premières années d'apprentissage, j'ai commencé mes études en langues locales. Au fur et à mesure que j'avancerais dans mes études, je m'étais progressivement

familiarisé avec la langue française. J'ai ainsi pris goût à cette langue, qui est devenue à la longue pour moi la langue de travail et la langue



d'expression littéraire. J'ai écrit des recueils de poèmes et récemment un roman, *Retour de manivelle*^{*}, paru aux éditions Riveneuve à Paris.

J'ai à mon tour formé des générations d'élèves et d'enseignants de français. J'ai dirigé des mémoires, des thèses dans le domaine des études françaises. Et maintenant, de par mes fonctions à l'Organisation internationale de la Francophonie, je contribue largement à la promotion de la langue française par la mise au point des projets qui participent à son rayonnement dans le monde et à la création littéraire en français.

Comme on le dit, la langue appartient à ceux qui la parlent, particulièrement à ceux qui en font le lieu d'expression d'un art ou d'une pensée originale. La littérature française accumule à elle seule, aujourd'hui comme hier, un nombre important des classiques de la littérature universelle. La promotion de la langue française passe, de manière incontestable, par le soutien à la créativité littéraire et à la production scientifique. L'appui à la littérature va de l'initiation aux métiers d'écriture (par les ateliers d'écriture) à des facilitations pour l'exercice de cet art, en passant par la mise en place d'une réelle politique des Prix littéraires comme espace d'incitation à la création. C'est donc pour moi un réel plaisir d'être associé à cette fête d'aujourd'hui à l'occasion de la remise des prix du Plumier d'or, qui permet de former un vivier préparant l'avenir littéraire de la langue française, une langue en partage, à partager.

Julien Kilanga Musinde

* 128 p., 10 € .

Au Sénat



Depuis huit ans, le Sénat soutient très activement notre concours de la Plume d'or, et le président du Sénat, M. Christian Poncelet, nous invite dans ses salons, à l'occasion de la remise du prix au lauréat de l'année. Nous devons remercier de cet appui, particulièrement important pour Défense de la langue française et tout à fait essentiel pour toutes les actions que nous menons hors de France, le sénateur André Ferrand, représentant les Français établis hors de France, qui se dépense sans compter pour la défense et la promotion de notre langue, à la fois dans le monde culturel et dans le monde économique.

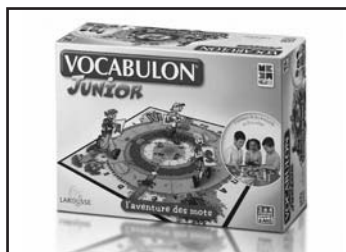
Françoise de Oliveira

Lauréats de la Plume d'or 2008

1 ^{er}	Deo Namujimbo	Bukavu	RD du Congo	48 ans
2 ^e	Andreea-Veronica Minea	Ploiesti	Roumanie	18 ans
3 ^{es}	Cristina Fediuc	Constanta	Roumanie	16 ans
	Judith Gunning	Canberra	Australie	54 ans
5 ^e	Barbara Arruda	Caxias do Sul	Brésil	18 ans
6 ^{es}	Hantarinoro Holifeno	Tananarive	Madagascar	14 ans
	Yasmine Kafarhire	Bukavu	RD du Congo	15 ans
8 ^{es}	Sabina Gunz de Israeliantz	Malaga	Espagne	51 ans
	Harry Verhoeven	Nimègue	Pays-Bas	80 ans
10 ^{es}	Josselyn Eteb	Kikwit	RD du Congo	47 ans
	Prajwal Madhav	Bangalore	Inde	23 ans
	Helga Marangoni	Forli	Italie	18 ans
	Sammy Pérez Jarvis	La Havane	Cuba	37 ans
14 ^e	Marina Lupu	Pitesti	Roumanie	18 ans
15 ^e	Maria Helena Guinle	Novo Friburgo	Brésil	59 ans
16 ^{es}	Mercedes N. Chaveco Cabrera	La Havane	Cuba	47 ans
	Maire Clarke	Dublin	Irlande	64 ans
	Nina Nénymine	Catherinebourg	Russie	31 ans
	Andreea-Ionela Uta	Pitesti	Roumanie	20 ans
	Francesco Vassali	Avellino	Italie	17 ans
21 ^{es}	Silvia Bernardi	Carrara-Avenza	Italie	18 ans
	Tatiana Guimarães	Santos	Brésil	24 ans
	Dora Tamàs	Pecs	Hongrie	21 ans
	Jannique Vanessa Zavah	Majunga	Madagascar	21 ans
25 ^{es}	Ilaria Bozzi	Carrara-Avenza	Italie	17 ans
	Olecia Elfimova	Catherinebourg	Russie	16 ans
	Udovaldo Jacques Eid	Curitiba	Brésil	65 ans
	Juancarlos Méndez Rivadeneyra	Morelia	Mexique	22 ans
29 ^{es}	Mariya Baltadzhieva	Varna	Bulgarie	18 ans
	Petra Gherasim	Brasov	Roumanie	18 ans
	Agnes Köveshàzi	Debrecen	Hongrie	18 ans
	Natasa Novakovic	Zagreb	Croatie	28 ans
	Iona Andreea Vlad	Ploiesti	Roumanie	19 ans
	Erasme Zagabe Badesire	Goma	RD du Congo	44 ans
35 ^{es}	Magdalena Casitouska	Bitola	Macédoine	16 ans
	Daniela Duta	Constanta	Roumanie	17 ans
	Katalina Gyöngyösi	Pecs	Hongrie	27 ans
38 ^{es}	Ileana-Catalina Badan	Pitesti	Roumanie	18 ans
	Marta Camou	Montévidéo	Uruguay	51 ans
	Priya Chugani	Bangalore	Inde	36 ans
	Nathalie Koudinova	Catherinebourg	Russie	16 ans
	Serena Matarozzo	Avellino	Italie	18 ans
	Kata Pfizsterer	Pecs	Hongrie	17 ans
	Debora Rosato	Avellino	Italie	17 ans
45 ^{es}	Alina Carmen Ciolca	Constanta	Roumanie	18 ans
	Claude Wilmer	Jacmel	Haïti	37 ans
	M. de Souza Monteiro de Barros	Belo Horizonte	Brésil	25 ans
	Nsibirwa Suupe	Kampala	Ouganda	49 ans
	Eymeric Herihasina Radilofe	Tananarive	Madagascar	16 ans
	A. M. Ratovonirinatradraioe	Ambositra	Madagascar	17 ans

51 ^{es}	Aura Elena Bocu	Pitesti	Roumanie	17 ans
	Simona Camillini	Forli	Italie	18 ans
	Oana Dobre	Ploiesti	Roumanie	17 ans
	Denisa Kokosinska	Ostrava	Rép. tchèque	19 ans
	Vita Gabriella Murgolo	Bari	Italie	35 ans
	Galina Okouneva	Perm	Russie	19 ans
	Francele Theodo Assumcao	Viçosa-MG	Brésil	22 ans
	Hada Rakotomalala	Majunga	Madagascar	37 ans
	N. L. Razafindrasoavololona	Majunga	Madagascar	33 ans
60 ^{es}	Sitraka Andriamiasy	Tananarive	Madagascar	14 ans
	Luca Bodi	Miskolc	Hongrie	18 ans
	Iulia Izabella Iamandi	Ploiesti	Roumanie	17 ans
	Aline Katabika-Akonkwa	Goma	RD du Congo	21 ans
	Chiara Minotti	Forli	Italie	16 ans
65 ^{es}	Fy Andriamiarana	Ambositra	Madagascar	18 ans
	Lucia Castellanos	Montévidéo	Uruguay	21 ans
	Cintia Costa da Silva	Brasilia	Brésil	27 ans
	Alina Croitoru	Chisinau	Moldavie	18 ans
	F. G. Katsamaly Andrian Janaka	Tananarive	Madagascar	18 ans
	Jutika Oza	Bombay	Inde	19 ans
	Alejandro Silva Trigueros	Morelia	Mexique	28 ans
72 ^{es}	Vonimanitra A. Eliasy	Fort-Dauphin	Madagascar	16 ans
	Veronica Gabriela Tudor	Ploiesti	Roumanie	16 ans
74 ^{es}	A. S. P. Andriamialison	Ambositra	Madagascar	17 ans
	Rodrigue Moline	Jacmel	Haïti	28 ans
	Elisabetta Nicotra	Carrara-Avenza	Italie	18 ans
	A. S. Randimbisoarimanana	Ambositra	Madagascar	24 ans
	N. T. C. Randriantsivahiny	Tananarive	Madagascar	32 ans
79 ^{es}	Amrita Kaur	Bombay	Inde	22 ans
	Anna Potapova	Lougansk	Ukraine	18 ans
	Madhuri Tiwari	Bangalore	Inde	42 ans
82 ^{es}	Wysina Belaza	Sambava	Madagascar	15 ans
	M. T. Rasolomalala	Tananarive	Madagascar	20 ans
	Elena Ruxandra Teju	Ploiesti	Roumanie	17 ans
85 ^e	Danut-A. Petrache	Ploiesti	Roumanie	17 ans
86 ^{es}	Gabriela Míglan	Ploiesti	Roumanie	18 ans
	Nina Novikova	Perm	Russie	20 ans
88 ^{es}	Carolina Costa Garcia	Loja	Équateur	17 ans
	Perna Mahadik	Bombay	Inde	23 ans
	Anthony Peter Saliba	Malaga	Espagne	63 ans
91 ^{es}	Perna Bharti	La Nouvelle-Delhi	Inde	22 ans
	Ornelle Ornella Gingay	Goma	RD du Congo	15 ans
	Dilyard Valeeva	Kazan	Russie	18 ans
94 ^{es}	Radhika Dharmaraj	Bombay	Inde	
	Adalberto Vilela	Brasilia	Brésil	29 ans
96 ^{es}	Jeeva Nath Regmi	Katmandou	Népal	36 ans
	Shaligram Subedi	Katmandou	Népal	29 ans
	Vijaya Salkanth	Madras	Inde	33 ans
	Qiaoyang Zheng	Chengdu	Chine	22 ans
100 ^e	Ayesha Wijayalath	Colombo	Sri Lanka	22 ans

La Ronde francophone des jeux



À l'occasion du 20^e anniversaire de la création du Vocabulon – jeu qui permet d'enrichir son vocabulaire et d'apprendre le mot juste –, DLF a apporté son soutien à l'opération que lance son créateur, Pascal Esnol,

fondateur de la société Megableu.

Pour que toutes les écoles de France puissent y participer, il fallait l'autorisation du ministère de l'Éducation nationale. Elle a été accordée (le 24 juillet), comme le montre cette réponse du ministre à la lettre envoyée (le 30 juin) par notre vice-président.

La lettre que vous avez eu la sympathie de m'adresser m'est bien parvenue. Vous avez eu l'obligeance d'y joindre un courrier de M. Pascal Esnol accompagné d'un exemplaire du jeu VOCABULON qu'il a créé en 1988. Je vous en remercie vivement.

À l'occasion des vingt ans de ce jeu édité par la société MEGABLEU et sur proposition du créateur de collecter des jeux éducatifs au profit d'enfants de pays d'Afrique, celle-ci organise une opération « Ronde francophone des jeux » destinée à sensibiliser les enfants des classes primaires au partage de la langue française avec des enfants africains.

C'est une belle initiative et c'est avec grand plaisir que le ministère de l'Éducation nationale accorde son patronage à cette opération soutenue par l'association Défense de la langue française.

Xavier Darcos

Ajoutons que la présidente du Cercle des enfants, M^{me} Françoise Etoa, a accepté de préparer la remise officielle des jeux collectés et des 10 000 jeux Vocabulon offerts par Megableu, dans trois pays d'Afrique : le Cameroun, la Guinée équatoriale et le Mali.

Les brèves

de la francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

—
Pour la Roumanie, **DEFY*** recherche des revues médicales récentes sur la médecine d'urgence et sur toutes les spécialités hospitalières.

DEFY

14, rue du Coteau

28230 Épernon

Tél. : 02 37 83 59 39

Site : <http://defy.club.fr/index.php>

—
De nombreux partenaires, dont le consulat général de France à Québec, ont contribué à la réalisation de *l'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*. Diffusé sur l'internet, cet ouvrage comprend une section interactive pour le jeune public : www.ameriquefrancaise.org/

—
Vietnam :

Depuis sa création, en 1967, le département de français de l'université de Hanøi a formé quelque 6 200 diplômés qui sont devenus enseignants, traducteurs, interprètes, diplomates, journalistes, linguistes...

—
À lire : *L'Avenir du français*, de Jacques Maurais, Pierre Dumont, Jean-Marie Klinckenberg, Bruno Maurer et Patrick Chardenet (Éditions des archives contemporaines, 2008, 290 p., 33).

—
Suisse :

Le Club suisse de la presse a invité à Genève, le 28 mai, les

journalistes suisses et étrangers à participer à une conférence de presse sur le thème « Le français en perte de vitesse ! ». L'une des armes de la résistance sont les fiches « Défense du français », dont la 500^e vient d'être publiée. Créées en 1960, rédigées depuis 1999 par le lexicologue André Panchaud, ces fiches – accessibles sur le site internet www.francophonie.ch – traquent les anglicismes et les entorses à la langue, et rappellent les richesses du français.

—
Cambodge :

Ka-set (en référence au mot gazette) est un nouveau site d'information en ligne, ouvert à Phnom Penh par quatre jour-

nalistes, belge, cambodgien et français. Ce site entend diffuser des informations en khmer et en français, dans le respect des règles éthiques. Il veut aussi promouvoir le journalisme professionnel ainsi que l'utilisation de l'internet comme support d'information journalistique au Cambodge: <http://ka-set.info> (Nouvelles de Flandre, n° 48).

—

Québec :

Le XII^e Congrès mondial de la FIPI* (du 21 au 25 juillet) a rassemblé 2 000 enseignants, venus d'une centaine de pays, sur le thème « Faire vivre les identités francophones ».

—

Les 25^{es} Francophonies en Limousin auront lieu du 23 septembre au 5 octobre. Théâtre, danse, musique, littérature... seront au programme de ce festival.

Les Francophonies en Limousin
11, avenue du Général-de-Gaulle
87000 Limoges
Tél. : 05 55 10 90 10
Site : www.lesfrancophonies.com

—

RFI*, Reporters sans frontières et l'OIF* ont organisé le 8^e Prix francophone de la liberté de la presse, concours de journalisme ouvert à quarante et un pays francophones d'Afrique et de l'océan Indien. Deux lauréats bénéficieront chacun d'une dotation de 5 000 euros et recevront leur prix cet

automne, dans un pays membre de la Francophonie. Renseignements : www.rfi.org ou www.francophonie.org.

—

« Les Multiplicités linguistiques et culturelles en Europe, chances et obstacles pour l'intégration européenne ? », tel est le thème du colloque organisé par l'Assodilit*, le 11 novembre à Bruxelles.

Renseignements et inscriptions auprès de Gianni Copetti : assodilit@gmail.com

—

Le colloque de clôture de l'Année européenne du dialogue interculturel, à Paris, au Centre Pompidou, les 17, 18 et 19 novembre, fera la synthèse des réflexions et des initiatives menées en 2008 dans les vingt-sept États membres, et fera des propositions afin de continuer à promouvoir le dialogue interculturel en Europe. Ce colloque permettra également de faire le lien avec l'Année européenne de la créativité et de l'innovation par l'éducation et la culture.

Renseignements : gwendoline.allain@culture.gouv.fr

—

Un nouveau programme de coopération 2008-2010 a été établi entre la Communauté française Wallonie-Bruxelles et la République tchèque : la mise

en application du mémorandum relatif au programme d'enseignement du français, étalé sur trois ans, est poursuivie : il concerne 1 300 fonctionnaires des administrations et diplomates tchèques chargés de dossiers européens, désireux de parfaire leur français ou leurs connaissances en relations internationales (W+B, n° 100).

—

La Biennale de la langue française et le Cercle Richelieu-Senghor organisent, en novembre, un colloque à la Sorbonne. Il aura pour thème : « Les identités francophones. La place du français, langue d'ouverture et du partage en Bulgarie.

Biennale de la langue française
113, rue Gallieni
78670 Villennes-sur-Seine
Tél. : 01 39 75 81 81
Site : www.biennale-lf.org/

Françoise Merle

*Assodilit

Associazione per la diffusione della lingua italiana

*DEFY

Développement de l'entraide francophone yvelinoise

*FIPF

Fédération internationale des professeurs de français *OIF

Organisation internationale de la Francophonie

*RFI

Radio France internationale

Les

langues

de

l'Europe

Cinquantenaire de DLF



Lors de l'assemblée générale de DLF, le 12 avril 2008, nous avons été particulièrement heureux d'accueillir le professeur Gerd Schrammen, de l'université de Göttingen, qui apportait le soutien de l'association Verein Deutsche Sprache au cinquantenaire de DLF.

Je me réjouis de me trouver parmi vous pour fêter le cinquantenaire de Défense de la langue française.

Recevez les félicitations bien cordiales et les bons vœux du Verein Deutsche Sprache, notamment de son président, le professeur Krämer.

Vous avez 50 ans, vous jouissez d'un grand respect à l'échelle nationale et internationale. Le Verein Deutsche Sprache – l'association qui protège la langue allemande –, par contre, vient de célébrer seulement son dixième anniversaire. Nous sommes bien jeunes par rapport à DLF, un enfant à côté d'une grande dame. Mais nous ne sommes pas petits. De zéro en 1997 le chiffre de nos adhérents est monté à 31 000 aujourd'hui : 15 000 en Allemagne, 16 000 à l'étranger, dans plus de 100 pays, parmi lesquels la France.

Une majorité silencieuse de deux tiers de la population allemande sympathise avec nous. Nous avons l'appui moral d'une bonne centaine

de personnalités plus ou moins célèbres : artistes, pour la plupart, journalistes, politiciens ou hommes d'affaires. La chancelière Merkel s'est prononcée contre l'usage excessif de mots anglais. Un groupe de députés du Bundestag a entamé une action pour protéger le consommateur contre le flot d'expressions anglaises, que la plupart des Allemands ne comprennent pas. Dans les réunions annuelles, les patrons de Volkswagen ou de la Deutsche Telekom se sont attiré les foudres des actionnaires, qui ont jugé ridicule et indigne l'emploi de mots anglais, par exemple pour les différentes teintes de la carrosserie ou les tarifs de télécommunications.

Et, évidemment, il y a les actions de notre organisation contre le « Denglisch » – terme qui désigne un allemand truffé d'expressions anglaises et qui serait l'équivalent du mot *franglais*. Nous remettons notre Carpette anglaise au « bousilleur » du mois. Chaque année, nous nommons une personne ou institution ayant gravement compromis la langue allemande. C'est le « frelateur » de l'année. Le ministre-président du land de Bade-Wurtemberg fut parmi ceux à qui l'on a décerné ce prix peu flatteur.

En somme, de bonnes nouvelles d'Allemagne. Bonnes nouvelles, si je puis dire, aussi bien pour la France que pour DLF, car les activités des Allemands – comme des Suédois, Russes, Polonais, Hongrois ou autres – contre l'anglicisation de la langue nationale sont comme un écho de vos efforts pour protéger le français. Elles confirment, voire soutiennent indirectement, vos mesures contre la vague de vocables anglais qui risquent de transformer le français en un franglais odieux.

Il faut, cependant, freiner notre enthousiasme. Nous n'avons pas encore gagné le match contre les mots anglais et contre ceux qui ne se gênent pas pour faire de l'allemand un parler bâtarde. C'est plus ou moins quotidiennement que je découvre un nouvel anglicisme qu'on vient d'introduire dans la langue allemande. La ville de Berlin, par exemple, capitale d'un pays germanophone, vient de se donner le slogan *Be Berlin*.

Figurez-vous que Paris choisisse la formule *Be Paris* ! Un scandale inimaginable ! Un collègue, dans le Palatinat, donne au meilleur élève un prix qui s'appelle *Pimp Your Education* ! Le verbe *to pimp* signifie « exercer le métier de proxénète ».

Il nous reste encore bien du travail pour endiguer une fois pour toutes l'invasion de vocables anglais. Quand, en Allemagne, nous délibérons de nos actions pour défendre notre langue, nos regards sont souvent tournés vers la France. Avec admiration et jalousie. Vous avez la loi Toubon. Vous l'empportez contre des entreprises américaines qui obligent leurs employés français à parler anglais. Dans deux articles que j'ai rédigés pour le journal de notre association, je n'ai pas caché ma satisfaction de voir infliger une amende de 580 000 euros à la société General Electric pour le non-respect de la langue française et la violation de l'article 9 de la loi Toubon et des règlements annexes du Code du travail.

N'oublions pas que vous avez un président qui soutient la langue française, et qui, au moment de sa campagne électorale a déclaré – je cite le mot de Nicolas Sarkozy – « *La France, c'est une langue...* » « La France, c'est une langue » : en Allemagne, une déclaration de ce genre, nous n'osons même pas en rêver.

Nous avons donc besoin de cette France qui, aux yeux de bien des pays, est un modèle pour la sauvegarde de la langue nationale. Et nous avons besoin de votre organisation, de Défense de la langue française. C'est avec cette arrière-pensée un peu égoïste, mais qui exprime mon profond respect – et ma très grande et inébranlable sympathie ! – pour la France et les Français que je réitère mes bons vœux. Restez en bonne santé, vivez encore bien des années et prospérez, chère Défense et chers défenseurs de la langue française. Nous avons besoin de vous !

Gerd Schrammen

Le

français

en

France

L'Académie

gardienne de la langue*

Voici sept nouvelles entrées (voir *DLF*, n° 228, p. 20) susceptibles d'intéresser les lecteurs.

PHILANTHE n. m. XIX^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin scientifique *philanthus*, du grec *philanthês*, « qui aime les fleurs », lui-même composé à l'aide de *philein*, « aimer », et *anthos*, « fleur ».

ZOOL. Insecte hyménoptère de grande taille, à l'abdomen rayé de jaune et de noir, qui est un prédateur des abeilles.

PHONOGENIQUE adj. XX^e siècle. Composé à partir de *phono-*, sur le modèle de *photogénique*.

Se dit d'une voix agréable à entendre et qui se prête particulièrement bien à l'enregistrement ou à la retransmission.

PHONOTHÈQUE n. f. XX^e siècle. Composé de *phono-* et de *-thèque*, sur le modèle de *bibliothèque*.

Collection de documents sonores enregistrés. Par méton. établissement, lieu où sont conservés et archivés ces documents.

PHOTOMONTAGE n. m. XX^e siècle. Composé de *photo(graphie)* et de *montage*.

ARTS GRAPHIQUES. Procédé consistant à

assembler différents fragments d'images photographiques sur un même support ; la composition ainsi obtenue. *Les dadaïstes et les surréalistes ont beaucoup utilisé le photomontage.*

PHYLLOTAXIE n. f. XX^e siècle. Composé de *phyllo-* et de *-taxie*, « arrangement, ordre, disposition ».

BOT. Manière dont les feuilles d'une plante sont disposées le long de sa tige (on dit aussi *foliation*).

PHYTOTRON n. m. XX^e siècle. Formé à partir de *phyto-*, sur le modèle de *cyclotron*.

SC. Laboratoire où l'on étudie la croissance des végétaux et les mécanismes de la vie végétale en faisant varier des paramètres tels que l'éclaircement, la température, l'hygrométrie, etc.

PICOLER v. intr. XX^e siècle. Dérivé d'une forme populaire *pic(c)olo*, « petit vin aigrelet », lui-même emprunté de l'italien *piccolo*, « petit ».

Pop. Boire du vin, de l'alcool, souvent avec excès.

* Extraits du fascicule PÉRIOSTE à PIÉCETTE (26 octobre 2007) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie et sur l'internet : www.journal-officiel.gouv.fr/dae.html

Mots en péril

GAUCHIR v. De l'ancien français *guenchir*, « faire des détours ».

1. S'écarter de la ligne droite.

« *Je m'avisai de gauchir et de passer par Salins.* » (Rousseau.)

2. Dévier de la voie de l'honneur, de la délicatesse.

« *Il est rare que la fausseté de l'esprit ne fasse gauchir la droiture du cœur.* » (Chateaubriand.)

3. Ne pas parler avec franchise.

« *Quelle misère de gauchir toujours et de n'oser jamais parler franchement !* » (Bossuet.)

4. Figuré. Altérer, déformer, fausser.

« *L'étude immodérée engendre une crasse dans son esprit et gauchit tous ses sentiments.* » (Saint-Évremond.)

GAUSSER v. Railler quelqu'un, plaisanter.

« *Henri IV ne laissait pas de rester indulgent et bon et de gausser comme de coutume.* » (Sainte-Beuve.)

GAUSSER (SE) v. réfl. Se moquer, terme familier.

« *Et nous voyons que d'un homme on se gausse, Quand sa femme chez lui porte le haut-de-chausse.* » (Molière.)

GAUSSEUR, EUSE n. Celui, celle qui se gausse des autres.

« *Ce gros Brissac était un gausseur et un homme d'esprit, de manège et de bonne chère.* » (Saint-Simon.)

GIROUETTER v. au figuré. Changer souvent d'avis, d'opinion, à la façon d'une girouette qui tourne sans arrêt.

« *La fragilité de certaines convictions politiques, girouettant au moindre souffle...* » (Daudet.)

GIROUETTERIE n. f. Disposition à changer d'opinion, de parti.

« *Mon aversion pour tout ce qui avait la moindre apparence de girouetterie m'eût conduit dans le précipice.* » (Retz.)

Jean Tribouillard

Acceptions et mots nouveaux*

ASTROPARTICULE (pour *astroparticle*) :

Particule libre d'origine naturelle présente dans l'espace.

Note : Les astroparticules – celles qui ont pu être observées comme celles dont certaines théories posent l'existence – proviendraient d'objets célestes plus importants ou se seraient formées lors des premiers instants de l'Univers.

BALISE (pour *beacon*) :

Dispositif doté d'un identificateur, repérable par des moyens appropriés et utilisé à des fins de localisation.

Note : Une balise est située en un point fixe ou mobile et peut fournir des informations particulières selon le domaine d'application.

Voir aussi : **radiobalise**.

BIOSPATIONAUTIQUE (pour

bioastronautics) : Étude des problèmes biologiques et médicaux liés à la vie de l'Homme dans l'espace.

EXOPLANÈTE (pour *exoplanet*, *extrasolar planet*) : Corps céleste

analogue à une planète, mais gravitant autour d'une étoile autre que le Soleil.

Note : On trouve aussi l'expression « **planète extrasolaire** ».

CALQUE (pour *overlay*) : Image satellitaire destinée à être superposée à d'autres représentant la même scène à la même échelle pour obtenir une image composite.

Voir aussi : **superposat**.

GÉOCROISEUR (pour *Earth-grazing object*, *near-Earth object [NEO]*) : Corps céleste, tel qu'un astéroïde ou une comète, qui est susceptible d'entrer en collision avec la Terre et de provoquer des effets dévastateurs.

TÉLÉ-EXPÉRIENCE (pour *telescience experiment*) :

Mise en œuvre d'un ensemble de moyens permettant à un spécialiste au sol de travailler en interaction avec un spationaute réalisant une expérience en orbite.

Note : L'emploi en ce sens du terme « télésience » est impropre.

* Extraits de « Vocabulaire des sciences et techniques spatiales », publiés au *Journal officiel* le 23 décembre 2007. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie figurent sur le site *FranceTerme* : <http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/>

Corsaires, pirates et flibustiers

Extrait d'un commentaire dans l'émission Thalassa : « Au XVIII^e siècle, les corsaires britanniques écumaient la Manche et l'Atlantique à la recherche de bateaux de commerce dont ils volaient les cargaisons. Nombre d'entre eux furent capturés et enfermés dans les tours du port de La Rochelle. La tour de la Lanterne a donc ainsi servi de geôle aux flibustiers anglais appréhendés par les autorités françaises. » Il faudrait s'entendre : corsaires ou flibustiers ? Et où prend-on que ces derniers opéraient sur la Manche ? Faisons une mise au point sur le vocabulaire.

Les **pirates** étaient des canailles de la pire espèce, des individus de sac et de corde qui massacraient équipages et passagers des navires de toutes origines pour s'approprier leurs biens personnels ainsi que la cargaison.



Les **flibustiers**, qui se faisaient appeler « frères de la côte », appartenait à la même sorte de racaille, mais le terme est limité à la fois dans le temps et dans l'espace : on donna ce nom aux pirates qui sévissaient dans les Caraïbes aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Le **corsaire** avait, si l'on ose dire, une plus noble activité, si tant est qu'il puisse y avoir quelque notion de noblesse dans la guerre. Capitaine d'un navire civil armé par des capitaux privés, il recevait du roi, en période d'hostilités, une lettre de marque lui mandant de faire la chasse aux bateaux qui appartenaient à l'ennemi. Ainsi donc, alors que le pirate n'était qu'un bandit agissant pour son propre compte, le corsaire se mettait au service de son pays. En



cas de capture, le premier, criminel de droit commun, était inexorablement voué à la pendaison, mais on traitait le second comme un prisonnier de guerre. La France a rendu hommage à de valeureux corsaires tels que Jean Bart, Surcouf et Duguay-Trouin, qui laissèrent de bien mauvais souvenirs à nos anciens ennemis les Anglais et les Hollandais. En fait, le médecin écrivain Arthur Conan Doyle, père de Sherlock Holmes, estime que la frontière était parfois floue entre les deux et qu'en temps de paix certains corsaires, nostalgiques d'une lucrative activité, avaient tôt fait de la franchir.

Les **boucaniers**, coureurs des bois établis à Saint-Domingue où ils chassaient le bœuf sauvage, préparaient le **boucan**, viande ou poisson qu'ils faisaient sécher au-dessus d'un feu de bois pour en

assurer la conservation. Pourquoi les confond-on généralement avec les pirates ? Alain Bombard raconte que les individus peu reluisants qui écumaient le secteur des Antilles venaient se ravitailler sur l'île et leur achetaient de la nourriture. Il pourrait y avoir eu glissement de sens par assimilation. Il est possible encore que certains d'entre eux se soient fait enrôler dans les équipages de bandits. Une autre théorie affirme que ce sont les boucaniers eux-mêmes qui fondèrent la flibuste. Précisons que *boucan* vient du tupi guarani *mokaem* désignant le gril en bois utilisé par les Indiens pour préparer viandes et poissons. Quant à l'autre *boucan*, qui est synonyme de vacarme, il pourrait s'agir d'un croisement de *bacchanale* (fête en l'honneur de Bacchus) avec *bouc*, animal considéré comme un symbole de débauche. On ne possède cependant aucune certitude à ce sujet.

Jacques Pépin

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

Alors, ça gaze ou ça jase ?



Tous les journalistes connaissent un certain Théophraste Renaudot (Loudun, 1586 - Paris, 1653), médecin et chirurgien du roi Louis XIII. Venu à Paris en 1612, il s'y installe définitivement en 1625 sous la protection de Richelieu. En ce temps-là, un peu comme de nos jours, il y avait des pauvres dans le royaume de France ! Richelieu confia donc à Renaudot l'office de « commissaire général des pauvres du royaume ». Renaudot, qui n'était pas seulement médecin mais aussi philanthrope, pour aider les malheureux dont il avait désormais la charge, ouvrit, en 1630, un « bureau d'adresses », qui fournissait toutes sortes de renseignements aux gens démunis et qui leur servait de bureau de placement et de mont-de-piété, ancêtre de notre actuel Crédit municipal. Pour mettre ces informations à la portée du plus grand nombre, il fit imprimer des feuilles d'annonces, lesquelles furent distribuées, à partir de 1631, sous le nom de *Gazette*, premier en date des hebdomadaires français ; il se présentait alors sous la forme d'un cahier de format in-4°, comportant par conséquent huit pages. En 1762, sur décision de Louis XIV, cette publication devint l'organe officiel du pouvoir, prit le nom de *Gazette de France* et parut deux fois par semaine jusqu'en 1914, année de sa disparition.

Mais d'où vient cet étrange nom de **gazette** qu'on lui donna ? Le mot apparaît pour la première fois dans notre langue vers la fin du XVI^e siècle, donc assez longtemps avant la naissance du périodique de Théophraste Renaudot. Il nous arrivait d'Italie, de Venise très précisément, où paraissait régulièrement une certaine *Gazeta de le novite* qui n'était pas encore un journal, ni même une gazette au sens où nous l'entendons maintenant, mais une sorte de bulletin, une feuille volante d'informations diverses*. Pour l'acheter et la lire, il fallait déboursier une *gazeta*, petite monnaie, mot lui-même dérivé de *gazza*,



nom d'une pièce frappée à Venise en 1539. Pour expliquer l'origine de *gazza*, (et donc de *gazette*), deux hypothèses ont été proposées :

- soit le vénitien *gaza*, « pie » ; bien que le moyen français *gaser*, ancêtre de *jaser*, semble proche phonétiquement du vénitien et malgré la réputation de la gazette d'être portée au bavardage favorisant le rapprochement avec la pie (au XVI^e siècle, on donnait d'ailleurs le sobriquet de *gazette* aux grands bavards) cette hypothèse est peu probable ;
- soit le latin *gaza*, « ors, richesses », lui-même issu du grec *gadza*, sens équivalent, venu quant à lui du persan *hazina*, « trésor du roi de Perse », lequel se retrouve en russe contemporain dans le mot *kazna*, signifiant « trésor public, fisc ». Quels fortunés ascendants pour un journal destiné, en ses débuts, à des indigents !

Bernard Moreau-Lastère
Délégation de Bordeaux

* NDLR : *Il Gazzetino* (journal de Venise) existe encore.

Éruptions

Des plus pittoresques, le vocabulaire de la volcanologie !
Jugez-en plutôt à l'aune de ces quelques termes, qui sentent incontestablement le soufre...

Caldeira n. f. Cette vaste dépression circulaire causée par l'effondrement de la partie centrale d'un volcan, que l'on écrit parfois sans *i*, tire son nom d'un mot portugais qui signifie « chaudière ».

Fumerolle n. f. Du terme napolitain – le Vésuve n'est pas loin – *fumarola*, « orifice de cheminée ». Deux *l* à cette émanation de gaz, au contraire de la **flammerole**, autre nom du légendaire feu follet.

Lahar n. m. Mot javanais, qui s'applique à une coulée boueuse de flanc de volcan.

Lapilli n. m. pl. Deux *l*, là encore, à ce vocable, d'origine italienne toujours, signifiant « petites pierres ». Il s'agit en effet de projections volcaniques de dimensions réduites (de 2 à 64 mm de diamètre pour un Petit Larousse épris de précision).

Mofette n. f. Ce gaz impropre à la respiration, encore appelé **fumerolle froide**, ne comporte pour sa part qu'un seul *f*.
On est prié de ne pas se laisser influencer par la **mouf(f)ette**, mammifère carnivore d'Amérique prisé pour sa fourrure, et à qui il arrive d'en prendre deux !

Pouzzolane n. f. Ce tuf volcanique qui, mêlé à la chaux, produit un excellent ciment, doit son nom à une ville de Campanie, Pouzzoles.

Solfatara. *Solfatar* est le nom d'un volcan éteint de la région de Naples, lui-même tiré de *solfo*, « soufre ». Le mot, masculin chez Robert, féminin chez Larousse, désigne aujourd'hui un terrain volcanique qui dégage des émanations de vapeur et de gaz sulfureux chaud.

Bruno Dewaele

NDLR : Pour faire partager sa passion pour la langue française, Bruno Dewaele a ouvert un bloc-notes sur le site internet de *La Voix du Nord* : <http://alafortunedumot.blogs.lavoixdunord.fr/>



Ça c'est rigolo !... J'avais toujours entendu dire : « une accorte soubrette » sans me douter que ça voulait dire quelqu'un comme moi !...

Nous remercions notre ami Roger Saquetoux de nous avoir adressé les dessins de Jacques Faizant qui illustrent *Écrire en bon français... pourquoi pas ?*, de Sven Sainderichin (Hommes et techniques, « Formation active », 1961).

Infusion

On confond souvent *infusion*, *décoction* et même *macération*.



Pour l'**infusion**, on verse de l'eau bouillante sur les feuilles. On recouvre et on laisse en contact de cinq à quinze minutes selon la plante. Pour servir, on filtre. Ce mot est formé sur le supin du verbe latin *infundere*, qui signifie « verser, répandre dans, faire absorber, faire pénétrer, arroser, mouiller ».

Pour la **décoction**, on jette les feuilles, ou les fleurs séchées, dans l'eau bouillante et on maintient en ébullition de quinze à trente minutes. Ce mot est formé sur le verbe latin *decoquere*, qui signifie « réduire par la cuisson ». À Rome, en plus de l'usage médical, *décoction* désignait la banqueroute.



Pour la **macération**, on laisse les feuilles en contact avec l'eau froide pendant une à cinq heures, en remuant de temps en temps. Ce mot vient du grec *maguis*, « pâte pétrie », dérivé du verbe *massô*, « presser dans les mains, pétrir, masser ». Le vieux slave a gardé *mazati* et le latin *macerare*. Notons que cette racine est celle qui nous a donné *macerare* en italien, *machen* en allemand, *make* en anglais, *maçon*, *magma*, *massage* et *maie* (pétrin) en français.

Bernie de Tours

Ci-joint, ci-inclus...

Placés avant le nom auquel ils se rapportent, que ce nom soit précédé ou non d'un article, **ci-joint**, **ci-inclus**, **ci-annexé** sont **adverbes**, donc **invariables** :

Ci-joint copie de la lettre de M. Durand.

Vous trouverez ci-inclus les copies de trois lettres de M. Dupond.

Placés après le nom auquel ils se rapportent, **ci-joint**, **ci-inclus**, **ci-annexé** sont **adjectifs qualificatifs** ; ils s'accordent donc avec le nom :

La lettre de M. Durand ci-jointe...

Les trois lettres de M. Dupond dont vous trouverez les copies ci-annexées...

L'arrêté du 28 décembre 1976 du ministère de l'Éducation nationale relatif aux tolérances grammaticales et orthographiques mentionne : « *L'usage veut que ci-inclus, ci-joint soient invariables en tête d'une phrase ou s'ils précèdent un nom sans déterminant ; variables ou invariables, selon l'intention, dans les autres cas.* » Dans les examens et concours dépendant du ministère de l'Éducation nationale, l'accord ou l'absence d'accord est admis dans tous les cas.

Ces tolérances ne figurent pas dans la neuvième édition (en cours) du *Dictionnaire* de l'Académie française.

Délégation du Cher*

* Ce texte est l'une des nombreuses chroniques publiées régulièrement par la délégation du Cher dans plusieurs journaux, dont *Le Berry républicain*, *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, *La Voix du Sancerrois*...

Le groupe – composé de Françoise Thomas, Josette Zevaco-Fromageot, Gérard Dée, Michel Hamel et Alain Roblet – tient à préciser que « *ces articles ne sont pas des études exhaustives, mais des articles concis uniquement destinés à rappeler le bon usage d'un terme ou d'une expression* ».

Les fausses aspirations

De quoi s'agit-il ? En français, il n'existe qu'une seule lettre pouvant être aspirée, c'est le *h*. Pourtant, dans certains mots commençant par une voyelle, on pratique un système qui, sans être une véritable aspiration, interdit l'élision et la liaison. Il s'agit en fait d'un système euphonique ou analogique.

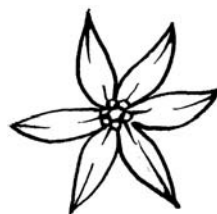
1. Mots commençant par *ou*

- Il n'y a pas d'aspiration : *l'ouabaïne, l'oued, l'ouest, l'ouïe, j'ouïs* (du verbe *ouïr*).
- On entend parfois *la ouate, le ouistiti*.
- Une seule exception : **oui**. *Le oui l'a emporté ; pour un oui, pour un non*. C'est probablement à cause de son emploi fréquent en parallèle avec *non* que *oui* n'accepte pas l'élision et la liaison. De plus, *un (n) oui* n'a pas la force phonique d'*un (h) oui*. Malgré cela, la langue populaire dit « *P'têt' ben qu'oui, p'têt' ben qu'non !* » On voit encore que *oui* et *non* sont liés puisque même *non* est précédé d'une bizarre élision.

2. Les nombres *un, onze* (et dérivés), *huit* (et dérivés)

L'élision et la liaison ne se font pas.

- **Un** : *il habite au un de la rue ; la une du journal ; de une à deux heures*. Attention ! Le pronom n'entraîne pas la suppression de l'élision et de la liaison : *l'un comme l'autre ; les (z) uns et les autres*.
- **Onze** : *le 11 Novembre ; le onze tricolore ; de onze heures à midi ; le onzième siècle*. Deux mots populaires gardent l'élision : *bouillon d'onze heures* (sans trait d'union), « *boisson empoisonnée* » ; *dame-d'onze-heures* (avec traits d'union), nom vulgaire de l'ornithogale, plante dont les fleurs ne s'ouvrent qu'à onze heures.



– **Huit** : rappelons qu’ici le *h* n’est pas un *h* aspiré mais un *h* prosthétique ajouté au Moyen Âge pour éviter que l’on confonde le *u* avec le *v* dans les mots commençant par *u* (*huile, huître, huis*). On écrit ainsi : *de huit heures à midi* ; *le huit de cœur* (carte à jouer) ; *le huitième siècle*. Mais la liaison se fait dans les nombres composés : *dix(z)-huit* ; *vingt(t)-huit*, etc. Cependant, dans sa sagesse, le peuple a bien pris soin de ne pas faire la liaison dans *quatre-vingt-huit*, qui signifie « quatre-vingts plus huit », alors que « *quatre-vingt(t)-huit* » aurait signifié « quatre fois vingt-huit », ce qui n’est pas le cas.

3. Mots commençant par *u*

L’élision et la liaison ne se font pas toujours.

– **Uhlan**, cavalier allemand. L’origine germanique du mot et sa majuscule initiale (en allemand, tous les noms communs commencent par une majuscule) ont incité les Français à considérer le *u* comme aspiré : *le uhlan*. Par ailleurs, pour des raisons euphoniques, il vaut mieux ne pas faire l’élision : « *lulan* », pour *le uhlan*, ne serait pas très heureux et la phrase suivante serait désastreuse : « *il s’est engagé dans la cavalerie en tant que uhlan* » (voir *kakemphaton* dans *DLF*, n° 192, p. 41).

– **Ululer, ululement** : *je ulule, il ulule, le ululement* ; « *julule* », « *ilulule* », « *lululement* », ne seraient pas très euphoniques. Ici, l’absence d’élision a même entraîné l’apparition de formes avec *h* prosthétique aspiré, aidé en cela par les mots *hurler* et *hurlement* de même étymologie et issus d’une dissimilation, d’où *hululer, hululement*.

Aujourd’hui, on préfère la graphie sans *h*, tout en maintenant l’aspiration sur le *u*. Seul le dérivé *hulotte*, nom d’une chouette, a gardé définitivement le *h*.

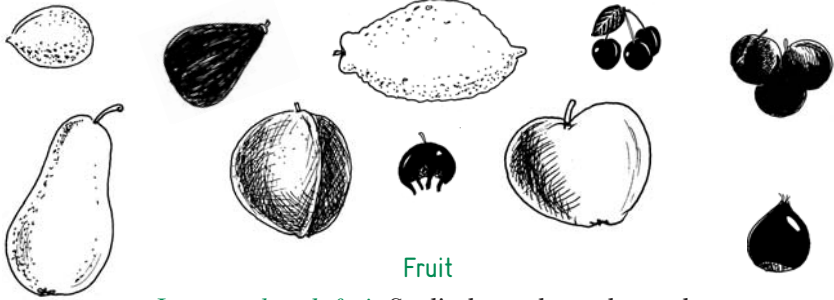
Attention ! Le nom du *chat-huant*, nom d’une autre chouette, n’a rien à voir avec cette famille. Il s’agit d’une déformation du gaulois *cavannus*, de même sens, qui a donné *chouan* et *chat-huant* d’après la ressemblance de sa tête avec celle d’un chat et d’après son cri « *hue* », à l’origine du verbe *huer*.



Philippe Lasserre

Délégation de Bordeaux

Voici des fruits...



Fruit

Le ver est dans le fruit. Se dit de quelque chose, de quelqu'un qui porte en lui le germe de sa destruction.

Fruit défendu. Plaisir dont il n'est pas permis d'user et qui en est d'autant plus désirable.

Sentir son fruit. Se dit de quelqu'un en qui tout rappelle son origine.

Amande

Pour avoir l'amande, il faut casser le noyau. Il faut se donner du mal pour avoir le profit de quelque chose.

Cerise

Visage, tête (vieux).

Avoir la cerise. Avoir une mauvaise chance persistante, surtout au jeu.

Panier de cerises. Ensemble d'objets également séduisants. L'expression est de M^{me} de Sévigné à propos des fables de La Fontaine.

Cerise sur le gâteau. Avantage supplémentaire.

Citron

Quand on a pressé le citron, on jette l'écorce. Tirer tout ce qu'on peut de quelqu'un et s'en débarrasser.

Se presser le citron. Se torturer l'esprit pour comprendre ou inventer.

Figue

Mi-figue mi-raisin. Ambigu ; moitié gai moitié triste, moitié de bon gré moitié de force.

Faire la figue à quelqu'un. S'en moquer en faisant un geste de raillerie, montrant le bout du pouce entre le majeur et l'index.

Guigne

Avoir la guigne. Équivalent d'avoir la cerise.

Se soucier de quelqu'un (ou de quelque chose) comme d'une guigne. S'en désintéresser complètement.

Pêche

Avoir la pêche. Être en forme.

Pomme

Tête, visage et aussi individu stupide qui se laisse bernier.

Chanter la pomme. Peut-être chanter la paume, pression de main au cours d'une danse donnant suite à un rendez-vous galant.

Tomber dans les pommes. Perdre connaissance.

Aux pommes. Très bien, très soigné.

Bonne pomme. Personne trop indulgente, naïve qui se laisse bernier facilement.

Croquer la pomme. Se laisser séduire.

Haut comme trois pommes. Tout petit.

Ma pomme, ta pomme, sa pomme. Moi, toi, lui ou elle.

Pomme de discorde. Sujet de division.

Se sucer la pomme. S'embrasser.

Donner la pomme à une femme. La juger plus belle que les autres.

C'est comme des pommes. N'y compte pas.

Poire

Tête, face, figure.

Couper la poire en deux. Transiger, faire un compromis.

Entre la poire et le fromage. Au dessert, au moment où l'on parle librement.

Garder une poire pour la soif. Réserver quelque chose pour l'avenir. Faire des économies pour un avenir incertain.

La poire est mûre. Le moment est opportun. L'occasion est favorable.

Se fendre la poire. Rire bruyamment, sans retenue.

Ne pas promettre des poires molles. Faire des menaces.

Bonne poire. Dupe, naïf.

Faire sa poire. Se donner de grands airs.

Prune

Travailler pour des prunes. Travailler pour rien, sans résultat.

Marron

Tirer les marrons du feu. Travailler au profit de quelqu'un d'autre.

Nêfle

Des nêfles ! Rien du tout. Réponse négative à une demande jugée excessive.

Denis Lemordant

Paix aux mânes de nos grand-mères !

Notre amie Janet Raffailac nous pose la question suivante :

« *Lorsque j'étais jeune, j'ai appris à écrire "grand'mère" puis, un jour, peu après mon arrivée en France, on m'a dit qu'il fallait que je remplace l'apostrophe par un trait d'union. J'ai cherché à savoir pourquoi ; l'explication qu'on m'a donnée ne me satisfait pas.* » Anne-Marie Lathière* lui répond.

L'usage ou le rejet de l'apostrophe dans l'orthographe du mot **grand-mère** sont souvent objets de polémiques.

On place une apostrophe entre l'adjectif **grand** et le substantif **mère** pour signaler l'absence de la voyelle **e**, marque du féminin.

Or, l'adjectif **grand** est issu du latin *grandis* (masculin), *grandis* (féminin), *grande* (neutre), que la grammaire latine range dans la 2^e classe des adjectifs, caractérisée par une forme commune au masculin et au féminin. La seule orthographe conforme à l'étymologie est donc **grand-mère**, sans apostrophe, mais avec un trait d'union qui souligne l'union étroite des deux formes : du fait de l'archaïsme conservé dans la forme de l'adjectif, on a considéré qu'il s'agissait d'un nom composé.

En effet, un féminin **grande** s'est imposé au fil du temps par analogie avec les adjectifs issus de modèles latins appartenant à la 1^{re} classe, dont le nominatif singulier est en *-us* au masculin, *-a* au féminin, *-um* au neutre. *Purus*, par exemple, a donné **pur**, tandis que du féminin *pura* nous est venu **pure**.

En dépit de cette tendance souvent remarquée qui consiste à simplifier la grammaire, à unifier les formations, de nombreux exemples de forme commune au masculin et au féminin ont subsisté, comme en témoignent *grand-messe*, *grand-rue*, *grand-route*, *grand-faim*, *grand-honte*...

Anne-Marie Lathière

* Maître de conférences honoraire à l'université de Poitiers.

Extrait de *La Lettre du CSA**

Conjugaisons à revoir

Entendues çà et là dans les programmes de radio et de télévision, les erreurs de conjugaison sont nombreuses quand on les additionne.

Les plus fréquentes concernent :

- le futur : « *ils acquériront* » (pour *ils acquerront*) ; « *il rejoignera* » (pour *il rejoindra*) ; « *ils résolveront* » (pour *ils résoudre*) ;
- le conditionnel présent : « *vous avez pensé que vous batteriez* » ou « *que vous metteriez* » (pour *que vous battiez* ou *que vous mettriez*) ;

- le présent : « *il promouvoit* » (pour **il promeut**) ; « *ils croivent* » (pour **ils croient**) ;
- le participe passé des verbes *acquérir* et *conquérir* : « *il a conquéri* » ou « *ils ont acquéri* » (pour **ils ont conquis, ils ont acquis**).

Dans le sous-titrage, les incorrections régulièrement relevées concernent le présent, qu'il soit :

- présent du subjonctif « *que nous ayions* », « *que vous ayiez* », orthographiés avec un *i* inutile (pour **que nous ayons, que vous ayez**) ou **qu'il ait**, devenu à tort « *qu'il aie* » ;
- présent de l'impératif : les verbes du premier groupe sont par inadvertance orthographiés avec un *s* superflu : « *chantes* », au lieu de **chante** ;
- ou même présent de l'indicatif : **il envoie** (du verbe *envoyer*, premier groupe) écrit « *il envoit* », et à l'opposé **il conclut** (du verbe *conclure*, troisième groupe) orthographié « *il conclue* ».

De même, le futur du verbe *conclure* soulève quelques difficultés : on le rencontre sous la forme « *il concluera* » (pour **il conclura**), comme s'il existait un verbe « *concluer* ».

* Numéro 217.

**À titre de promotion : chaque adhérent
cité dans la revue reçoit deux exemplaires
supplémentaires de DLF.**

Le saviez-vous ?

Quelques expressions...

à propos du chat

- Acheter chat en poche** **Acheter sans voir l'objet du marché, ce qui est la source de maintes duperies.**
« *Oh ! cousin, n'allez pas acheter chat en poche, Pour savoir si la belle est droite ou de travers, Faites l'examiner avant par des experts.* » (Regnard.)
Au Moyen Âge et jusqu'au XVI^e siècle, écrit Maurice Rat, on disait plus souvent *chat en sac*.
« *Veux-tu épouser chat en sac ?* » (Eustache Deschamps.)
« *Les filles qui se marient achètent chat en sac.* » (Montaigne.)
- Appeler un chat un chat** **Appeler les choses par leur nom.**
« *J'appelle un chat un chat et Rolet un fripon.* » (Boileau.)
- Avoir d'autres chats à fouetter** **Avoir d'autres sujets de préoccupation plus importants, d'autres affaires.**
« *Pour ma part, dites-le-vous bien, j'ai d'autres chats à fouetter que d'aller me ruer sous les chars.* » (Céline.)
- Il n'y a pas de quoi fouetter un chat** **La faute n'est pas grave, la chose est insignifiante.**
« *Il n'y a pas de quoi fouetter un chat dans la petite espièglerie qu'il vient de faire.* » (d'Alembert.)
- Donner sa langue au chat** **S'avouer incapable de trouver une solution.**
« *Je ne doutai pas un instant que ce ne fût Pierre et préférai donner ma langue au chat.* » (Clavel.)
- La nuit, tous les chats sont gris** **Dans l'obscurité, on confond aisément les personnes, les choses.**
« *Hé, monsieur le difficile, ne sais-tu pas bien que la nuit tous les chats sont gris ?* » (Scarron.)
- Jouer au chat et à la souris** **S'épier par jeu sans vouloir se rencontrer.**
« *Mon interlocuteur devenait de plus en plus perplexe. Il commença à jouer au chat et à la souris.* » (Malraux.)

Jean Tribouillard

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

Art et adresses...

« *Sylvain habite non loin de la place des Cinq-Martyrs-du-Lycée-Buffon, tandis que sa cousine Joséphine demeure rue des Quatre-Frères-Peignot.* »

L'orthotypographie ancienne excluait les chiffres dans les noms de rues, de façon catégorique. Cette proscription est maintenue, en principe, à l'encontre des adjectifs numériques cardinaux, qui doivent venir en toutes lettres (en argot professionnel du livre, de l'imprimerie et de la presse, on dit : « au long »). D'où les graphies **Cinq** et **Quatre** – et non « 5 » et « 4 » – dans les deux exemples ci-dessus.

Cette règle valait également pour les adjectifs numériques ordinaux, et même pour les dates. On écrivait, ainsi : « *rue de la Deuxième-République* » et « *rue du Quatre-Septembre* ».

Mais l'orthotypographie n'est pas un dogme figé : c'est un art en évolution, qui sait s'adapter aux circonstances et aux nécessités ; tout professionnel du livre et de la presse sait que la typographie est au service de la langue et de la vie, et non celles-ci au service de la typographie. En matière de chiffres et de toponymie, l'usage s'est assoupli, pour la raison que des dates et des nombres d'une longueur encombrante se sont infiltrés notamment dans les noms de rues. Alors, plutôt que d'avoir des adresses kilométriques telles que « la rue du Quatorze-Juillet-Mil(ou : Mille)-Sept-Cent-Quatre-Vingt-Neuf »

et « le boulevard du Cent-Cinquante-Troisième-Régiment-d'Infanterie », on a heureusement opté de plus en plus souvent – au point que cela est quasiment devenu une règle – pour l'écriture « au court », avec des chiffres : **la rue du 14-Juillet-1789** ; **le boulevard du 153^e-Régiment-d'Infanterie**.

Seule prescription inchangée : les capitales (les majuscules) et les traits d'union demeurent obligatoires, n'en déplaise aux gens de « la Poste » (ou de « La Poste »), qui, par leur exigence d'exclusion des accents et des traits d'union, portent en partie la responsabilité de la perte de l'orthographe des noms propres au sein du grand public. Pourtant, dans d'autres corps de métier, des ingénieurs ont été capables de concevoir, eux, des ordinateurs pouvant déchiffrer tous les signes, tous les accents, sans que cela retarde outre mesure l'exécution des tâches...

La Chine étant particulièrement au premier plan de l'actualité, en raison des Jeux olympiques (*NB* : majuscule à **Jeux**, minuscule à **olympiques**, quand il s'agit des Jeux modernes, et cela depuis environ trente ans), il nous paraît opportun de signaler, en conclusion de cette chronique consacrée aux adresses, que, dans *Confucius en pull-over* (1934), Maurice Dekobra rapportait qu'il existait (existe ?) à Pékin des rues ou ruelles de la Farine-Moisie, du Poil-à-Petit-Mouton, du Trou-de-la-Trompe-d'Éléphant, etc. Depuis la révolution, des reportages ont fait état, de temps à autre, de dénominations comme rue de la Dictature-du-Proletariat ou avenue de la Victoire-sur-l'Ennemi-Impérialiste... En caractères chinois, cela doit sans doute prendre moins de place !

Jean-Pierre Colignon

Les figures de style (*fin*)

Figures de pensée : après adynaton, allusion et anacénose (*DLF*, n° 213), allégorie (n° 214), anacéphaléose, antapodose et antéisagoge (n° 215), antéoccupation, antiparastase et antithèse (n° 216), apagogie, astéisme et atténuation (n° 217), autocatégorème, auxèse et dépréciation (n° 218), circonlocution et diasyrme (n° 219), dubitation, enthymème et épanorthose (n° 220), épiphonème, épiphrase et euphémisme (n° 221), gradation, hyperbole et hypotypose (n° 222), imprécation, litote et métaphore (n° 223), noème, aphorisme et apophtegme (n° 224), métastase et paradoxisme (n° 225), paralipse, prétérition et prétermission, et paraphrase (n° 226), personnification et prosopopée (n° 227), périphrase, sermocination et synchorèse (n° 228).

TAPINOSE n. f., du grec *tapeinôsis*, « action d'abaisser, humiliation ». Il s'agit d'une variété d'hyperbole dans laquelle l'exagération est péjorative ; c'est donc l'inverse de l'auxèse.

« *Va chercher des amis dont l'estime funeste
Honore l'adultère, applaudisse à l'inceste,
Des traîtres, des ingrats sans honneur et sans loi,
Dignes de protéger un méchant tel que toi.* » (Racine.)

Elle peut être plus populaire :

Il n'a pas cassé trois pattes à un canard.

TAUTOLOGIE n. f., du grec *tautologia*, « action de redire la même chose ». Figure caractérisée par une redondance systématique et continue dans un discours.

Étant Boubouroche, Boubouroche déclare qu'il était Boubouroche.

Un chat est un chat.

La tautologie passe souvent pour une formulation ridicule. Toutefois, si l'on reprend le dernier exemple, on peut dire que la première occurrence de *chat* désigne un animal, sans autre précision, et que la deuxième occurrence désigne un félin avec ses caractères propres.

Philippe Lasserre

S.O.S. S.M.S. ... S.O.S. S.M.S. ... S.O.S. S.M.S. ...



ESPACE DE MAUVAISE HUMEUR

Par



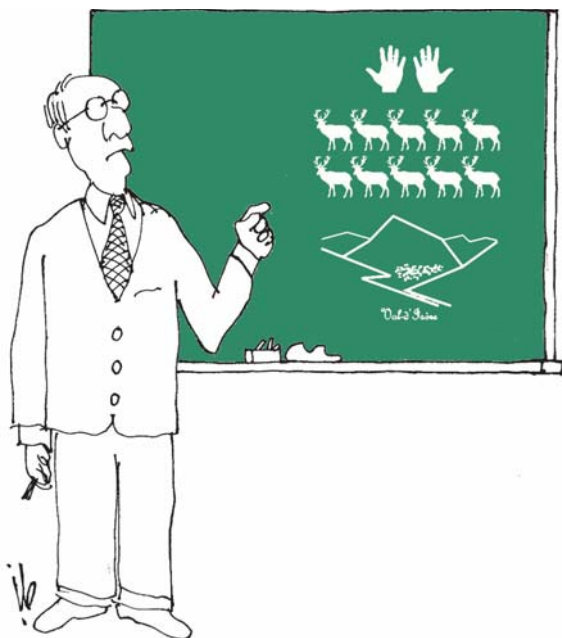
Jean BRUA (jambe ; rue A)

L'expansion triple-galopante du téléphone portable a induit — surtout chez les jeunes — l'usage du S.M.S., sigle français (*Short Messagerie Service*) qui a en commun avec son synonyme « texto » de véhiculer, sur le mode télégraphique, un langage rétréci qu'on n'ose même pas dire phonétique, par égard pour cette discipline universitaire.

Ce moyen de communication — au demeurant commode — a en effet l'inconvénient de parasiter le langage et l'orthographe courants au-delà des téléphonages ambulatoires. On voit ainsi certaines trouvailles perdre beaucoup de leur fraîcheur entre l'écran d'un portable de collégienne (*C ki, ton mec ? Tu l' m ?*) à celui d'une émission d'information (*C dans l'air*). Quant aux courriers de lecteurs, dits *blogs*, dont s'affublent de plus en plus les journaux, ils ne contribuent pas moins à répandre le phénomène dans le public et les copies des lycées et collèges. Les profs, après s'en être amusés, s'en alarment. *Vade retro, S.M.S. !*

Oui, mais... comment remonter un courant aussi irrésistible ? En dessins, peut-être ? Après tout, S.M.S. et texto ne sont-ils pas les rejets du bon vieux rébus des almanachs populaires ?

Jouons un peu, pour voir.



« Dément, dissertation française »
(deux mains ; dix cerfs ; station française)

« Kwa ! C
cria-t'L, fol
2 col'R. On 2 V
alé o 6-né ou
à la pl'H et
ça va + ! C pa
p'R mi 1 Q-lo
pareil ! »



Dites donc, ma petite Cricri, je croyais vous avoir dit de ne plus textographier les manuscrits envoyés par portable...

Bas coût ou coup bas ?

Ô, *low cost* : on massacre aussi la langue française ! Ce mot se répand comme une traînée de réacteurs dans le ciel. Certes, des compagnies aériennes anglo-saxonnes ont répandu le système bien que la formule ait été inventée par Air Inter en 1988 avec ses « tarifs bleus ». Certes, s'exprimer en américain fait vendre mieux.

Mais, en l'occurrence, le mot étranger n'enrichit pas la langue française. En fait, il l'appauvrit. Le gouvernement des hommes, disait Confucius, impose des dénominations correctes. Les mots sont et doivent rester des outils de précision. De toute évidence, ils ne gagnent rien à devenir flous. Or, *low cost* est une expression sinon trompeuse, du moins ambiguë. Son imprécision sémantique sème la confusion. De quoi parle-t-on ?

Du point de vue de l'entreprise, donc de la productivité et des prix compétitifs, il faut parler de **coût faible**, de **moindre coût** ou de **coût bas**, *low cost* étant dès lors un coup bas pour notre langue. Du point de vue du consommateur, donc du pouvoir d'achat, il faut, en revanche, dire **prix bas** ou **bas prix**. On peut dire aussi **bon marché**, **pas cher**, **petit prix**, **prix très bas**, **réduit**, **modique**, **imbattable**, **écrasé**, **fracassé**, **sans marge**, à **prix coûtant**... Inventifs, les commerciaux sont toujours à même de trouver d'autres termes imagés comme **miniprix**, **prix malin**, **prix rusé**, ou comme la formule de cette entreprise qui inscrit sur ses affiches « *Il n'y a plus que marcher qui est moins cher.* »

En anglais, *low cost* fait référence à la commercialisation des produits, non au système de production. Il faut d'autant moins confondre les deux notions qu'un bas coût n'entraîne pas forcément un prix bas. Là

est le choix : faut-il constituer de grosses marges bénéficiaires afin de réinvestir et de rémunérer les actionnaires, ou bien répercuter la baisse des coûts de production pour en faire profiter les consommateurs et stimuler les ventes ? Question de haute actualité. Et l'on voit, dans les soldes ou dans des pratiques anticoncurrentielles du commerce international, des prix cassés qui ne reflètent pas les coûts réels de fabrication. Au total, on peut avoir des coûts bas et des prix élevés comme des coûts élevés et des prix cassés. Et tout cela sans parler du rapport qualité/prix.

Bien entendu, dans la diversité du monde, certaines réalités ne peuvent se dire que dans une langue donnée. Mais parfois aussi, bien trop souvent sans doute, des facilités ou des tentations conduisent à reprendre, donc à singer de manière absurde, des expressions que l'on veut faire siennes, au détriment de sa propre langue. Parfois même, admettons-le, dans certains milieux ou dans certaines professions, le snobisme impose de ne pas être compris de tout le monde.

Français, parlez français, c'est encore comme cela que vous serez le mieux compris de vos compatriotes ! Et le combat pour le bon français, loin d'être une bataille d'arrière-garde, est un combat contemporain au service du citoyen.

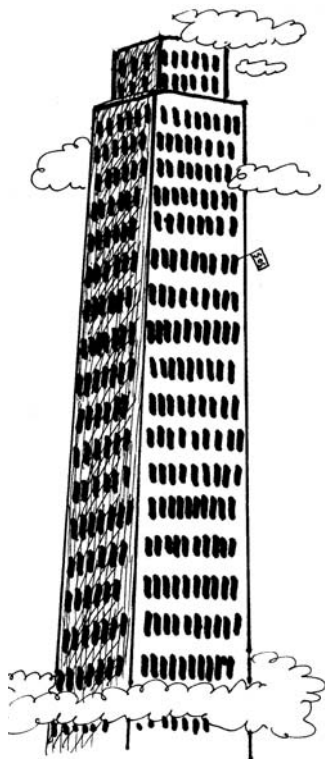
Alfred Gilder

NDLR : Alfred Gilder, contrôleur général, est le haut fonctionnaire chargé de la terminologie près les ministères du Budget, de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi. Auteur de plusieurs livres sur la langue française, il prépare une édition revue et augmentée de son *Français administratif, écrire pour être lu*, aux Éditions Glyphé.

Non aux graphies illogiques

À l'occasion d'une des nombreuses dictées que j'organise à travers la France chaque année, d'excellents et érudits concurrents – à savoir des personnes parcourant l'Hexagone, la Belgique et la Suisse afin de participer à leur « sport » intellectuel préféré, et qui sont souvent d'anciens lauréats des Dicos d'or – ont soulevé un problème.

L'affaire portait sur le pluriel de *gratte-ciel*, que j'avais considéré



comme un mot invariable. S'appuyant sur l'un des dictionnaires que l'on prend généralement pour références, ces candidats plaidaient en faveur d'une seconde graphie licite : « des gratte-ciels »... En effet, cette variante est bien mentionnée dans l'ouvrage, par ailleurs de grande qualité. Mais j'ai refusé de tenir compte d'une graphie qui bafoue le bon sens et s'oppose à la logique. Autant je suis favorable à une simplification raisonnée faisant disparaître des incohérences qui compliquent inutilement l'enseignement et l'apprentissage de l'orthographe, autant je m'oppose à des « nouveautés » qui introduisent des illogismes. Ce que j'appelle de « mauvaises actions » contre le français.

Si l'on veut que les têtes soient « bien faites » et « bien pleines », il ne faut pas les perturber par des absurdités du type « des gratte-ciels », ou, pourquoi pas, « un porte-avion », « des terres-pleins », « un sèche-cheveu », etc., au nom d'une systématisation censée être simplificatrice.

Les scolaires, les étudiants, ne sont pas des niais auxquels il serait impossible de faire comprendre qu'il n'y a qu'un ciel au-dessus de nos têtes, que le sèche-cheveu n'a pas été fabriqué pour l'usage exclusif du professeur Nimbus, ce personnage de *comic-strip* français au cheveu solitaire en forme de point d'interrogation, que les exhaussements de terrain appelés « terre-pleins » sont formés par cette matière que l'on appelle DE LA terre ; etc.



C'est au nom de ce pari sur l'intelligence et le bon sens que je continuerai à rejeter, entre autres, « des gratte-ciels » !

Jean-Pierre Colignon

NDLR : Grâce à Hélène Gest, coauteur de quelques-uns de ses livres, Jean-Pierre Colignon vient d'ouvrir le site <http://ludoculturel.jimdo.com>.

On y trouvera l'annonce de ses dictées (avec le texte et le corrigé d'un certain nombre des précédentes) et autres animations, manifestations culturelles liées à la langue française, un service questions-réponses sur la langue française, des critiques de livres et de films, des chroniques et des anecdotes, autour de la langue française au premier chef, et de la culture en général.

Une revue en trop ?

Pensez à la déposer au bureau, chez le médecin,
le coiffeur, un commerçant...

Paroles de chansonniers

Du temps où les gens de music-hall, dont les chansonniers, étaient des arbitres des élégances (Mayol, Maurice Chevalier...), des lettrés épris de culture : Pierre Dac, Raymond Souplex, Jean Marsac, Saint-Granier (marquis de Cassagnac), Jean Nohain (et, plus près de nous, Paul Préboist, capable de dissenter sur le « jardin des Hespérides » entre deux clowneries), on se préoccupait de préserver la langue française des assauts des anglicismes... Voici un texte de Saint-Gilles et Fajol, datant des années 1930, conçu pour la scène exigüe des cabarets de l'époque.

« *Le français tel qu'on le parle* » (scène comique)

« Pour posséder le français tel qu'on le parle, il faut, avant tout, prononcer les mots comme on les écrit. Ainsi, les Anglais prononcent "rosbif" et pourtant cela s'écrit b-e-e-f ; prononçons donc "rosbéef". Skating = skatingue (NDLA : comme le grand métingue du métropolitain !). Footing = fohotingue. Foot-ball = fohot-balle. English spoken = englische spokan. Comme cela, nous parlons français... » (Les auteurs auraient pu ajouter : cov-bois, dansingue, cover-girlle, viski et coquetèle, à la manière de Queneau, etc.).

Parler correctement le français n'est pas évident non plus :

« L'argent, ça ne se prononce pas toujours de la même façon, mais ça se prononce comme ça s'écrit.

L'ouvrier empoche son pognon,



l'employé palpe son mois, le soldat touche son prêt, le concierge son "denier à Dieu" (!), le nouveau riche a le "sac" (!) [...] Quant aux expressions usuelles, il ne faut pas les prendre au pied de la lettre : on dit de quelqu'un qu'il a perdu la tête alors qu'il l'a toujours solidement attachée aux épaules, ou que tel coup du sort l'a complètement démonté, comme s'il s'agissait d'une machine à coudre. De même vous vous emballez ne veut pas dire que vous vous mettez dans une caisse avec de la paille. Pas plus que ceux qui se font sauter la cervelle ne la mettent dans une poêle avec du beurre et du persil... »

Voilà. Cela faisait « rigoler », mais c'était plein de bonnes intentions. Les chansonniers de jadis ne sont plus, mais la chasse continue.

Serge Lebel

Nuance

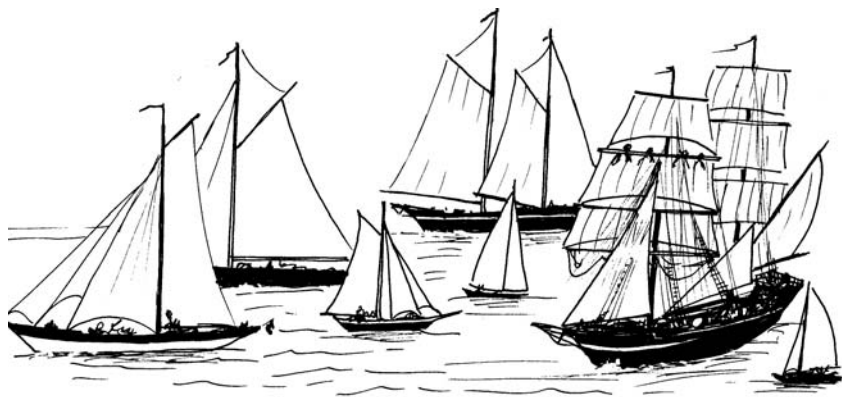
Récemment, dans une petite crêperie bretonne et familiale, ma femme et moi étions installés à une table, lorsque soudain notre serveuse vient nous demander : « Ça ne vous dérange pas de vous décaler, parce que j'ai besoin d'une table de quatre ? » Comme je la connais un peu et qu'elle a l'air futé, je lui réplique :

« Si, Camille, ça nous dérange, littéralement, mais ça ne nous gêne pas. » Et elle de conclure avec un sourire ravi : « Monsieur, merci de vous décaler sans gêne ! » Futée, je vous disais, la serveuse...



Jacques Groleau

Tout *voilà* dehors



La magnifique parade des grands voiliers toutes voiles dehors à Rouen est encore présente à nos regards. **Voile** est issue du latin *velum*, « toile, tenture » servant en particulier à protéger du soleil, et également « voile de bateau » – dans ce dernier usage le son *e* était longuement émis. **Velum** nous est resté en français parmi les nombreux mots latins conservés. Jolis phonèmes agréables à l'oreille et faciles à prononcer que **voile**, **voilier**, **voilure** ! Si séduisants qu'ils ont acquis une large place dans le langage actuel, à côté d'autres mots tels que **voilà**, si abondamment présent. Est-ce l'effet de la consonne *l*, qui plonge agréablement dans la gorge ?

Formés de *voir*, d'abord exprimés par *veiz*, *vois*, et des adverbes *ci* et *là*, **voici** et **voilà** occupent une place de choix. C'est à la fin du XIII^e siècle que les deux éléments se sont réunis selon des formes linguistiques progressives. L'expression *vela* se maintiendra dans le populaire *v'la*.

Initialement, **voici** sert à désigner une personne, une chose proche, tandis que **voilà** attire l'attention plus loin. **Voici** donne une idée de futur qui se présente, tandis que **voilà** développe celle du passé : **Voilà un triste bilan ! Mais voici votre nouveau projet !** Cette différence qui

donne à l'exposé un relief précis a malheureusement disparu avec l'abâtardissement des usages.

Voilà, servant à conclure, à terminer des propos, est excellent. Mais l'utiliser en synonyme de *oui*, et comme bouche-trou du discours familier, c'est pauvre et répétitif. **Voilà** est aussi une sorte d'encouragement personnel, faute d'imagination. Est-ce une invitation à deviner la suite afin de compenser la carence des propos ? Si l'auditeur se met à noter et à évaluer la profusion des « voilà ! », le beau parleur perd vite de son prestige. Bien entendu, ce comptage devient un jeu, aux dépens de l'intérêt porté au vrai sens du discours. Il en est de même d'autres mots envahissants, mais actuellement **voilà** est champion... faisant oublier de bons emplois dérivés comme celui du **Ne voilà-t-il pas**, qui se maintient, selon Alain Rey, sous la forme populaire de *v'la-t'y-pas* (noté déjà en 1604).

Quelques autres mots abusivement employés par l'orateur méritent la même remarque. *Donc*, répété à outrance, devient lancinant. *Par conséquent*, qui donne d'abord du poids, devient vite un parasite du discours. C'est également le cas des adverbes un peu solennels, tels que *effectivement*, *justement*, *précisément*...

Parmi les incontinents du discours se situent les « n'est-ce pas(iens) » et « n'est-ce pas(iennes) » abusifs, les « sivoouvoulistes » impénitents – ils seraient bien décontenancés si l'un des auditeurs s'écriait : « Mais nous ne voulons pas ! »

Un illustre philosophe ponctuait son discours de « *Je ne sais pas si je me fais bien comprendre* ». La première fois, l'auditoire appréciait sa modestie, mais ensuite il regrettait le temps perdu...

La conclusion de ces brèves observations est que chacun doit surveiller son discours et parfois accepter les critiques avec humilité. Mieux que de « châtier » le langage, l'auteur doit se maîtriser et contribuer ainsi aux progrès de tous.

Pierre Delaveau

The influence of France

On se souvient qu'il y a quelque temps le chanteur chargé de représenter la France au Concours Eurovision de la chanson avait décidé de débiter sa petite ritournelle en anglais, dans le but évident de mieux assurer le rayonnement de la France dans le monde. C'était très bien. Mais il faut aller plus loin.

Je propose donc que désormais, et dans le même souci d'assurer le rayonnement de la France dans le monde, *La Marseillaise* soit chantée en anglais. On attaquera par quelque chose comme : « *To arms, citizens !* » Quand on en arrivera à devoir traduire : « *Qu'un sang impur abreuve nos sillons* », version française désolante, certes, par son style ronflant, mais surtout par la honteuse incitation à la discrimination raciale qu'elle contient, on dira, ce qui, globalement (ou *globishly*), ne trahira pas l'esprit général du texte, et ce qui, en tout cas, sera une parfaite traduction libre ou, mieux, libérale : « *Let us kill the french language everywhere we find it* », ce qui veut dire : « Zigouillons la langue française où qu'elle se trouve ».

Bernard Leconte

Le Bon Usage



Nous remercions vivement Claude Duneton de nous avoir autorisés à reproduire sa présentation du « nouveau Grevisse », publiée dans *Le Figaro littéraire* du 18 octobre 2007.

Le 8 février 1947, André Gide écrivait en première page du *Figaro littéraire* un long article consacré à un livre qui venait de reparaitre en Belgique, après dix ans d'existence, et avait pour titre *Le Bon Usage*¹. L'auteur était un certain Grevisse (les raffinés disent « greuvisse », et non « grévisse »), un grammairien wallon dont l'œuvre n'avait d'abord frappé personne dans les circonstances troublées que l'on sait. L'étonnement enchanté de Gide déclencha le succès de l'ouvrage à une époque où la télévision n'existait pas, et où tout le monde ne pouvait pas dire n'importe quoi. Or je reçois aujourd'hui la 14^e édition de cet ouvrage devenu célèbre qui a servi de bible à plusieurs générations de lettrés ou de simples amateurs de langage comme le sont les lecteurs de la présente chronique². Cette refonte, comme les deux précédentes, est due au tact, à la science, j'ai envie de dire au génie de M. Goosse, le délicat et fidèle continuateur de son maître et par ailleurs beau-père. J'ai lu attentivement ce qu'écrivait Gide en 1947, l'année où il obtint le prix Nobel : il n'y a pas à y changer une virgule et je

1. *Le Bon Usage*, de Maurice Grevisse et André Goosse (Éditions de Boeck-Duculot, 2007, 1 600 p., 79 €).

2. « Le plaisir des mots ».

partage en tout son opinion. Je suis prêt à louer *Le Bon Usage* de la même façon que lui, sur les mêmes bases, à savoir la liberté que laisse l'auteur d'acquiescer à ce qui est au mieux conseillé, jamais imposé, presque toujours simplement décrit. La grande supériorité du Grevisse, c'est qu'il « *ne légifère point, il constate* ». *Le Bon Usage* expose la langue française dans sa forme actuelle et son évolution à force d'exemples et de citations qui témoignent aussi bien de l'oral courant que de l'écrit dans ses divers niveaux et styles – tout cela sans une once de pédantisme. Évidemment, venant de Bruxelles, aucune trace non plus de centralisme parisien : on ne rechigne jamais devant les régionalismes, ce qui constitue aussi une originalité vitale.

En somme, il ne s'agit pas, comme l'écrit André Goosse, qui a l'air et la pipe de Maigret – belge oblige ! – « *de substituer d'autres jugements péremptoires aux jugements de tradition puriste, mais de montrer, par l'observation de l'usage réel, combien sont précaires ou arbitraires ou simplistes ou même vains beaucoup de ces jugements* ».

J'ai longtemps hésité moi aussi, comme Gide, à ouvrir *Le Bon Usage*, dans lequel je croyais trouver de vertueux ukases de puristes qui m'auraient irrité, sur le thème : « Ne dites pas, mais dites ». Lorsque je le découvris, presque un demi-siècle après l'auteur des *Nourritures terrestres*, ma surprise fut grande de constater avec quelle finesse les aspects grammaticaux étaient exposés, avec quelle justesse les imbroglios de notre langue se trouvaient démêlés. Mais alors, direz-vous, quelle est la nouveauté de cette édition refondue ?... Oh ! sur le fond, peu de changements interviennent : un élargissement du champ traité, une mise à jour tout au plus, avec des petites indications ajoutées pour tenir compte des formes en usage ici et là, en particulier au Québec – ce qui n'est pas rien au moment où nous avons tant besoin du renfort de nos « Américains » à nous.

À l'historique de *dindon*, on lit cet ajout : « *En outre, au Québec, un dinde, "une personne bête ou vaniteuse"* ». Qu'il me soit permis de

noter qu'il en va de même dans certains usages occitans, où *un dinde* est un nigaud prétentieux.

Sur l'aspect matériel du livre, en revanche, le changement d'orientation est plus radical, et sûrement bénéfique. Cette édition du XXI^e siècle change la présentation sur la page avec, à mon avis, un double avantage : d'abord, sur le plan typographique, les lignes beaucoup plus courtes facilitent grandement la lecture – c'est là une vieille règle souvent négligée de nos jours par l'incompétence des graphistes informaticiens, qui ont parfois quelque chose du dinde... Ce qui ajoute à la clarté, c'est aussi le fait que les remarques historiques rendant compte de l'évolution d'un mot ou d'une tournure sont placées dans une marge très bien dégagée, fort lisiblement, et fonctionnent comme des suppléments d'information faciles à distinguer du corps principal du texte. Que dire de plus ? Maurice Grevisse était le fils d'un forgeron et d'une couturière, c'est sans doute pourquoi, de fil en aiguille, il a si bien su battre le fer quand il était chaud !

Claude Duneton

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe.
C'est à cette date que vous aurez à cœur,
nous l'espérons, de renouveler votre
adhésion et votre abonnement.**

Pour une édition scientifique en français

Au début de l'année, cette pétition pour la valorisation de l'édition scientifique en français a été lancée par un groupe d'universitaires animé par le professeur Charles Pomerol, président de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI). Cette pétition, placée sur la Toile, a recueilli 9 500 signatures et a été remise à l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) au mois de mai.

Avec un représentant de l'association Avenir de la langue française, nous avons rencontré le professeur Pomerol pour marquer notre soutien à ce mouvement des scientifiques et envisager des actions communes.

« Il est largement admis que la *lingua franca* de la recherche scientifique est aujourd'hui l'anglais. Pourtant, il existe au moins trois bonnes raisons de penser qu'il est indispensable que les scientifiques continuent d'écrire en français.

– Puisque la recherche repose essentiellement sur des financements publics, une considération élémentaire voudrait que les contribuables aient un accès en français à ce qu'ils ont soutenu par le biais de leurs impôts.

– La deuxième raison concerne l'enseignement. La production de livres de synthèse et de manuels en français est une tâche

extrêmement honorable et même nécessaire pour compléter un enseignement dispensé en français. Comment faire aimer une discipline en n'offrant que des livres en anglais qui ne sont en général pas adaptés, ni au niveau ni aux habitudes que nous avons de structurer nos enseignements ?

– La troisième raison relève de l'apprentissage. Il faut un grand entraînement pour pouvoir s'exprimer dans une autre langue que sa langue maternelle avec le même sens de la nuance, avec la même richesse. Quel meilleur moyen d'accéder à la pensée d'un auteur que de discuter avec lui dans sa propre langue ?

La publication en français apparaît donc comme une nécessité. Pour que cette production continue, il est urgent de valoriser notre activité de recherche dans notre langue. En effet, les systèmes de référencement des publications (dont le principal est une filiale d'un éditeur privé) reconnaissent prioritairement les publications en anglais ! Soit notre système national valorise cette production, soit cette dernière disparaîtra.

Reconnaître à leur juste valeur les publications en français suppose que les sections du comité national du CNRS, du CNU et de l'AERES prennent en compte, en fonction de leurs exigences de qualité, les revues en français, mais aussi les livres et les manuels. Il n'est pas normal qu'à l'heure actuelle un bon livre écrit en français ne soit pas considéré dans l'évaluation d'un chercheur. L'objectif de cette pétition adressée à l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) est de montrer que notre communauté scientifique française ou francophone a encore la capacité de penser par elle-même et qu'il ne faut pas rejeter, comme insignifiant, tout ce qui s'écrit en français. »

Marceau Déchamps

Tableau d'honneur

– La délégation DLF du Loir-et-Cher a monté, le 28 juin dans la gare de Blois, une opération remarquable en faveur de la langue française. Elle visait à protester contre le choix, fait par l'Office de tourisme de la Touraine, de l'expression *Loire Valley* pour désigner le **Val de Loire** dans toute sa communication, même en France. L'opération a consisté à modifier, au vu et au su de tous, une affiche portant la mention en anglais.

Simple, pacifique, de bon goût, elle a été perçue et approuvée par un large public grâce à la distribution de tracts et au dialogue établi avec de nombreux voyageurs. *La Nouvelle République* a relaté l'évènement, ajoutant ainsi à sa publicité favorable. Bravo aux militants de DLF du Loir-et-Cher qui se sont impliqués, à Jean Clochard, inspirateur et acteur de l'action, et au président Christian Colonna, grand ordonnateur de la manifestation.

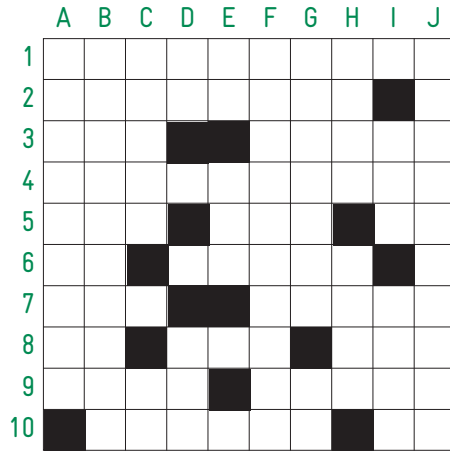
– L'ancien ministre des Affaires étrangères, Hubert Védrine, a signé un article dans le courrier des lecteurs du *Monde* des 29 et 30 juin, dénonçant la désagrégation de la langue française (ce sont ses termes). Qu'une haute personnalité comme M. Védrine se manifeste publiquement en faveur de la langue française, en dehors de toute considération électoraliste, nous permet de croire à une prise de conscience de plus en plus large des dangers qui menacent notre langue. Nous lui avons cependant écrit pour

rectifier son commentaire un peu amer « ...on finit par penser qu'il n'y a plus personne pour s'en rendre compte et pour s'en indigner ». Nous lui avons rappelé que DLF s'en est rendu compte depuis longtemps et qu'elle ne se contente pas de s'en indigner depuis cinquante ans, mais qu'elle agit chaque jour pour sa défense et sa promotion.

– M^e Béatrice Castellane, avocat au barreau de Paris et membre du Conseil franco-britannique, a fait paraître dans *Le Nouvel Économiste* du 15 au 21 mai 2008 une lettre ouverte à M^{me} Rachida Dati, ministre de la Justice. Le sous-titre de sa lettre « **L'Europe en français n'est pas la même que l'Europe en anglais : une schizophrénie guérissable** » donne le ton de son article, où elle défend l'idée, chère à Maurice Druon, de la promotion du français, langue juridique de l'Europe. Sa connaissance des deux droits, français et anglo-saxon – elle est présidente d'honneur de l'Association des juristes franco-britanniques – lui permet d'asseoir son argumentation sur une expérience vécue. Adoptons avec elle cet appel mis en exergue de sa lettre ouverte : « **La langue française est celle qui a vocation de primer grâce à la précision de sa terminologie juridique. Défendons-la ! Au moins par solidarité avec les étrangers qui la réclament.** » Nous la soutenons de tout cœur et nous le lui avons fait savoir.

Marceau Déchamps

Mots croisés de Melchior



- Célèbre maître particulier des Eaux et Forêts.
- En avait-elle assez d'entendre la lyre de son époux ?
- Retira. Souffre d'une chaussure trop étroite.
- Saisonnier fort agréable.
- Elle nous fait jouer. Possèdent. C'était l'Instruction publique, plus modestement, mais de bien meilleure qualité.
- Omnisciente en texto. Maintenant le roseau peut rire de lui !
- Docteur honoris causa. Ses éditions ouvrent la porte à bien des écrivains.
- Le numéro du A. Maître à la cuisine. Les jeunes filles en conservaient le carnet.
- 14 octobre 1806. C'est toujours lui qui finit par justifier la règle.
- Sartre nous la donne souvent. À force de régimes, on en fait des sacs.
- Il a acheté le Congo.
- Freud ou Strauss.
- Fréquente. Soude.
- Entrée et sortie d'Orly. Secrétaire de Sartre.
- Vierge écourtée. Une élégante se plaît à le donner.
- Susceptible d'être éborgné par Ulysse.
- Jolie feuille de Corinthe. Titre d'ambassadeur.
- Hier à Rome aujourd'hui. Mesura de l'eau.
- Ministre qui aimait les jeunes filles. A trompé le More.
- Telles les neiges du Kilimandjaro.

La langue française pour François Rollin

L'humoriste et acteur François Rollin était l'invité d'honneur de notre déjeuner d'été, le 19 juin 2008. Pour donner aux lecteurs un aperçu de son humour, nous reproduisons, avec son autorisation, un chapitre de son dernier ouvrage : Les Belles Lettres du professeur Rollin.com (Plon, 2007, 224 p., 19).

Lettre à un ami pour compatir à deux événements aussi regrettable l'un que l'autre¹

Cher ami,

J'apprends par la bande que le cours de votre existence s'est assombri de deux incidents bien fâcheux : une importante fuite d'eau qui s'est déclarée au plafond de votre chambre à coucher, et une visite de votre fils unique au cours de laquelle le méchant garçon a causé (produit ? créé ? déterminé ? provoqué ? commis ?) un trou de cigarette sur le tapis persan de votre vestibule.

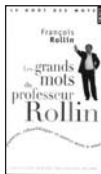
J'ignore – car on ne m'a que partiellement informé – si la fuite du plafond est intervenue avant ou après que votre fils soit venu² vous rendre cette visite fatale (au tapis), mais je puis vous dire sans détour que je considère avec un égal chagrin ces deux événements, et que je les juge aussi regrettable l'un que l'autre¹.

En espérant que ces deux anicroches ne seront pas suivies d'une troisième, ni d'une quatrième et moins encore d'une cinquième, je vous prie d'accepter, cher ami, l'expression de mes très vives camaraderie et fraternité.

1. « [Ils sont] *aussi regrettable l'un que l'autre.* » Comment faut-il accorder *regrettable* ? Il semble bien que le singulier s'impose, car l'un est regrettable, et l'autre est également regrettable. Et cependant l'absence du *s* choque incontestablement l'œil, et tout le cerveau qui y est relié, au moment de lire « ils sont aussi regrettable... », comme on écrirait fautivement « ils sont absent ».

On se tirera d'affaire en détournant l'attention du spectateur sur la formule « *très vives camaraderie et fraternité* », pour laquelle de toute évidence la camaraderie et la fraternité doivent rester singulières. La manœuvre est un peu grossière, mais il est avéré qu'elle fonctionne admirablement dans trois cas sur sept.

2. *Avant ou après.* Cette lettre compatissante est décidément pleine d'embûches. On se perd en conjectures au moment de trancher en faveur d'un verbe au subjonctif, que commande *avant que*, ou d'un verbe à l'indicatif que commande *après que*. Avez-vous tranché avant ou après que je me suis prononcé ? Prêtes-vous votre décision avant ou après que je sois sorti du bois ? Tracas infinis, et raison supplémentaire de surveiller, de très près, et les fumeurs, et la plomberie.



François Rollin est né en 1953 à Dunkerque. Diplômé de l'Essec (École supérieure des sciences économiques et commerciales). Cet « homme à multiples facettes » est ou a été :

- Journaliste : au *Monde* (10 ans) ; à la radio : France-Culture, Europe 2, France-Inter, etc. ; à la télévision : France 5, France 2, Paris-Première, Canal +...
- Metteur en scène et scénariste : télévision, cinéma, théâtre ; cocréateur des « Guignols de l'info ».
- Acteur : *Combien tu m'aimes*, *Fauteuil d'orchestre*...
- Conteur : radio (chroniques quotidiennes : « Les matinales »).
- Musicien : saxophone, trompette, guitare.
- Auteur : texte de l'ouverture des Jeux olympiques d'Albertville ; *J'ai réfléchi pour vous* ; *Les Grands Mots du professeur Rollin* ; *Les Belles Lettres du professeur Rollin.com*. Cet « homme-orchestre » est un amoureux des mots, comme en témoignent ses émissions de radio : « Mots et usages des mots », « L'œil du larynx »...

Nouvelles publications



CE MONDE-LÀ. Dictionnaire personnel de l'époque, de François Taillandier
Flammarion, 2008, 178 p., 18 €

En lisant avec un rare plaisir de l'esprit, avec ces envies de rire qui suggèrent qu'il vaudrait mieux en pleurer, en lisant donc *Ce Monde-là* que vient de publier François Taillandier, je pensais à M^{me} de Sévigné, qui trouvait que le monde marchait « *cul par-dessus tête* », et à Jacques Bainville, qui estimait que « *tout avait toujours très mal marché* ». Que diraient-ils aujourd'hui devant les cabrioles, les contorsions et les inconséquences de notre temps ?

De billets publiés dans la presse, où il a exercé avec une sagacité rare et une causticité souriante ou détachée ses dons d'observateur critique, notre auteur a tiré son « dictionnaire personnel de l'époque », classant ses remarques par ordre alphabétique. Il annonce lui-même le sujet de son livre : il montre « *comment les mots que nous entendons ou que nous employons, comment les récits (car nous sommes racontés), comment les images (car nous sommes représentés) modifient insensiblement notre perception du monde, notre idée de nous-mêmes* ». Ce dictionnaire – ce qui n'a rien d'étonnant – étudie les mots qui traduisent aujourd'hui par action ou par omission les défauts de la vie en société, nos mensonges et nos vanités.

Et de noter : « *C'est au moment où l'Europe se lançait hardiment dans sa propre édification [...] qu'elle a jeté par-dessus bord la seule langue qu'elle avait en commun depuis toujours : le latin. L'Église catholique a donné le branle.* » Si l'on est attentif à l'évolution du langage, on fait de belles découvertes : celles de l'exosquelette, de la langue d'inox, du proximisme, par exemple.

Soyez-en persuadés : vous devez « oser l'excellence », « gérer votre gourmandise sans prise de tête ». Enfin, si vous tenez à garder votre personnalité, adoptez avec le sourire, avec humour, cette arme efficace de défense, ce que nous nous permettrons de nommer « la Taillandier attitude ». Jacques Dhaussy

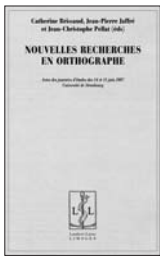


LE SENS CHRÉTIEN DES MOTS. Noms propres et communs du catholicisme, de Pascal-Raphaël Ambrogi
Tempora, 2008, 336 p., 18,90 €

Quand on entend un radiophoniste parler de « *transubstantiation* » sur une chaîne nationale citant l'article d'un grand quotidien, mais le responsable du prompteur avait dû mal copier – c'était le 11 août dernier –, quand on entend mélanger *ascension* (terme actif) et *assomption* (terme passif), on se dit que *Le Sens chrétien des mots* arrive à point. Cet ouvrage rendra de grands services aux journalistes, mais aussi à tous les jeunes ignorants du catéchisme élémentaire et à toutes les personnes qui s'intéressent à l'histoire de l'art. Qu'est-ce qu'un exèdre ? Une prédelle ? Quelle est la différence entre une dalmatique et une chasuble ? Un rochet et un surplis ? Tout cela est expliqué dans cet ouvrage. Et pour décrire un tableau, en comprendre le sujet et le sens, il suffit de l'ouvrir à la bonne page. Comme le note le cardinal Paul Poupard dans la préface : « ... *le message de la Révélation chrétienne se présente toujours revêtu d'une enveloppe culturelle dont il est indissociable.* »

Ce dictionnaire est beaucoup plus qu'un dictionnaire, car il offre une foule de références, il multiplie les citations de la Bible, de la liturgie et de nombreux auteurs. Ouvrage pratique avant tout, il ne prétend pas être exhaustif, mais il indique de nombreuses pistes dans les domaines aussi bien du culte proprement dit que de l'architecture, de l'organisation sociale et politique, de la hiérarchie, des fêtes, du droit, de la morale, des événements historiques, etc. L'auteur s'était déjà fait connaître par ses *Particularités et finesses de la langue française* (éd. Chiflet). Il offre aujourd'hui un instrument de travail pratique, commode à consulter, un véritable guide pour éviter les à-peu-près, les confusions possibles. Grâce à ces pages précieuses, le cap est immédiatement mis sur le « mot juste ».

Une douzaine d'annexes complète ce volume : on y trouve notamment la liste des papes et des antipapes, quelques textes pontificaux, notamment la déclaration *Nostra Aetate* sur l'Église et les religions non chrétiennes et le motu proprio *Summorum Pontificum* du 7 juillet 2007, ainsi qu'un florilège de phrases d'auteurs parfois inattendus et une bibliographie. **Jacques Dhaussy**



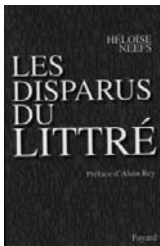
NOUVELLES RECHERCHES EN ORTHOGRAPHE, de Catherine Brissaud, Jean-Pierre Jaffré, Jean-Christophe Pellat

Lambert-Lucas, 2008, 220 p., 25 €

Un souffle d'air frais et revivifiant : c'est ce que l'on ressent à la lecture de cet ouvrage.

Il rend compte des journées d'études de Strasbourg de juin 2007 au cours desquelles l'orthographe fut abordée sous l'angle de la linguistique, de la psycholinguistique et de l'acquisition.

Le thème central est celui de la double face de l'orthographe, expression à la fois de l'oral et du sens dans les deux domaines complémentaires que sont la phonographie et la sémiographie. C'est dans ce cadre qu'est examiné le fonctionnement fondamental de l'orthographe du français, du turc et du japonais ; il est justement souligné que l'histoire de la langue française explique la présence des nombreuses irrégularités de son orthographe, ce qui est tout aussi vrai pour les écarts entre la structure formelle et la structure sémantique des mots, source de bien des incohérences orthographiques. La variation graphique est abordée à travers les écrits électroniques. Des expérimentations rigoureuses offrent de nouvelles avancées dans la compréhension des processus d'acquisition des marques grammaticales. Enfin, des propositions didactiques sont présentées ainsi que des réactions d'enseignants face à la norme et aux réformes. Cet ouvrage constitue un nouveau témoignage de l'intérêt actuel pour l'orthographe, qui se dégage ainsi de l'immobilisme dans lequel elle a été corsetée depuis la fin du XIX^e siècle et retrouve enfin la vitalité qui fut la sienne dans les siècles passés. **Claude Gruaz**



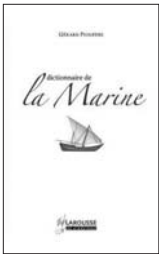
LES DISPARUS DU LITTRÉ, d'Héroïse Neefs, préface d'Alain Rey

Fayard, 2008, 1318 p., 45 €

Cet ouvrage est né d'un certain « agacement » de l'auteure devant l'intérêt porté, à l'occasion des rééditions de dictionnaires, exclusivement aux mots entrants au détriment des mots évincés. Aussi a-t-elle analysé méticuleusement un dictionnaire de référence, celui d'Émile Littré (Hachette, 1863-1873), pour en recenser les mots qui ne figurent plus dans nos dictionnaires. Les quelque 25 000 « disparus » (*chenette, damnement, laurrière, plurioculaire, rétinoscope,*

ventousation...) ont, pour la plupart, appartenu à des domaines scientifiques ou techniques, et revêtent parfois une graphie qui les rend méconnaissables ou semblent incorrectement orthographiés. Certains ont été introduits comme néologismes par Littré. Mais ces mots n'ont pas pour autant disparu de la langue, comme l'attestent nombre de textes de la littérature. Alain Rey, dans une brillante préface intitulée « Les mots, des immortels ? » (p. 11 à 30), écrit : « *Les mots sont tous menacés, mais tous capables de renaître.* » Nous pouvons même gager que certains retrouveront un jour leur place dans un dictionnaire.

L'un des nombreux mérites de cet ouvrage qui, prend plaisir à le souligner Héloïse Neefs, « *n'est pas un dictionnaire, même si cela y ressemble* », est de démythifier « le » dictionnaire, en montrant très concrètement qu'il n'est pas une référence en soi mais « *la sélection d'un certain nombre de mots et de faits linguistiques établie à un moment donné par une ou plusieurs personnes* », alors qu'« *on nous apprend dès l'enfance que le dictionnaire dicte la règle, la conduite, l'usage* ». Une autre manière, très originale et riche, de relire un dictionnaire... **Christine Jacquet-Pfau**



LE DICTIONNAIRE DE LA MARINE, de Gérard Piouffre

Larousse, « In extenso », 2007, 476 p., 26 €

Même s'ils sont étrangers à l'univers de la marine, les amoureux des mots que sont nos lecteurs se laisseront charmer par l'étrangeté de termes rares ou inconnus qui donnent à l'ensemble de l'ouvrage un parfum de grand large. L'exotisme naît ici de la technicité.

Ce dictionnaire très complet, agrémenté de planches et de reproductions, offre des définitions précises de termes ignorés du profane, et de mots employés de façon approximative ou métaphorique dans le langage courant.

Inversement, il permet de découvrir le sens métaphorique de termes que la marine a détournés de leur valeur première : les *apôtres*, par exemple, sont des pièces de bateau.

L'auteur fait aussi œuvre d'historien, et rappelle à notre mémoire les hommes et les événements dont le souvenir glorieux subit parfois l'érosion du temps.

Seule remarque négative : on peut déplorer que ce dictionnaire de qualité, susceptible d'intéresser un large public en dépit du caractère spécifique de son sujet, ne mentionne pas le genre des noms qui appartiennent au vocabulaire technique de la marine. **Anne-Marie-Lathière**

À signaler :

- **LE CAHIER DE LETTRES ET LANGUE FRANÇAISE POUR LES NULS**, de Jean-Joseph Julaud (Éditions First, 2008, 64 p., 6,90 €).

- **HISTOIRE DU VOCABULAIRE FRANÇAIS**, d'Olivier Bertrand (Éditions du temps, 2008, 256 p., 18 €).

- **JEUX DE MAIN, JEUX DE VILAIN. L'histoire des expressions du sport et des Jeux olympiques**, de Violaine Vanoyeke et Philippe Engerer (Bartillat, 2008, 210 p., 20 €).

- **LE GRAND LIVRE DES EXPRESSIONS. Connaître leur origine et savoir les utiliser**, de Cosimo Campa (Studyrama perspectives, 2008, 224 p., 15 €).

- **LES ANAGRAMMES LITTÉRAIRES**, d'Yves Lamy (Belin, « Le français retrouvé », 2008, 304 p., 15 €).

- **PETITE ANTHOLOGIE DES MOTS RARES ET CHARMANTS**, de Daniel Lacotte (Albin Michel, 2007, 304 p., 12 €).

- **CACHE-CACHE ET CHAT PERCHÉ. Les mots du jeu**, d'Anne Cauquetoux, illustrations de Jean-Pierre Lamérand (Le Robert, 2007, 80 p., 9,95 €).